



RAPPORT DE GESTION 2021



Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert

RAPPORT DE GESTION 2021
129^{ÈME} RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSENTÉ AU GRAND CONSEIL

simplement ouvert

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF

ANNÉE DE FONDATION 1892

STATUT JURIDIQUE Personne morale de droit public distincte de l'État

BUTS

- _ Contribuer au développement de l'économie du canton
- _ Pourvoir aux besoins financiers de la population et lui fournir la possibilité de placements sûrs de son épargne et de ses capitaux
- _ Procurer des ressources financières au canton

CAPITAL DE DOTATION 70 millions de francs fournis par l'État

GARANTIE DE L'ÉTAT La totalité des engagements financiers sont garantis par l'État.

EFFECTIF 388 emplois à temps complet au 31.12.2021 (selon la directive de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers - FINMA)

RÉSEAU La banque a son siège à Fribourg, elle compte 27 succursales dont une en ligne.

COLLABORATIONS

- _ Association suisse des banquiers (Swiss Banking) (ASB)
- _ Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS)
- _ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA
- _ SIX Group AG
- _ Fondation pour le troisième pilier BCF - Épargne 3
- _ Fondation libre-passage de la BCF
- _ Capital Risque Fribourg SA
- _ Viseca Payment Services AG

ADRESSE

BCF / Bd de Pérolles 1 / case postale / 1701 Fribourg
Tél: 0848 223 223 / Fax: 026 350 77 09 / www.bcf.ch

BILAN 2021 - 2011 (en milliers de francs)

	2021 (PCB)	2011 (DEC)
Total du bilan	28'034'820	14'425'019
Prêts à la clientèle	20'751'139	12'580'036
Dépôts de la clientèle	16'828'698	10'459'313
Fonds propres (après répartition)	2'251'504	1'287'301

RÉSULTATS 2021 - 2011 (en milliers de francs)

	2021 (PCB)	2011 (DEC)
Total des produits	276'048	244'843
Total des charges	101'306	80'789
Résultat opérationnel	163'351	146'669
Bénéfice de l'exercice	135'089	107'565

**Versements au canton,
aux communes et aux paroisses**

62'263

50'400

Note:

PCB = Prescriptions Comptables pour les Banques

DEC = Directives d'Établissement des Comptes



Mélanie et Manuka

L'ANIMAL AU CENTRE D'UNE VIE

Depuis 2003, la BCF choisit un thème photographique original sur le canton pour illustrer son rapport de gestion. Ce thème démontre les valeurs d'ouverture et de proximité qui caractérisent la banque. Depuis les gares en 2003, le rapport de gestion a ainsi été l'occasion de présenter les succursales (2004), les chapelles (2005), les cours d'eau (2006), les châteaux-forts (2007), les cafés (2008), les ateliers d'artistes (2009), les salles de spectacle (2010), les artisans (2011), les apprentis (2012), la vie dans les abbayes, monastères et couvents (2013), les métiers de bouche (2014), les manifestations populaires (2015), les sports peu connus (2016), le patrimoine industriel (2017), les restaurateurs de véhicules anciens (2018), les fabricants d'instruments de musique (2019) et les métiers du bois en 2020.

Cette année, le photographe Frédéric Marro est allé à la rencontre de personnes dont la vie de tous les jours est intimement liée aux animaux, que ce soit par leur profession ou par leur hobby. Elles y consacrent une grande partie de leur temps, avec un enthousiasme jamais démenti. Accompagnés de textes de Mme Erika Decorges, les pages photographiques de ce rapport dévoilent leurs gestes quotidiens, où le lien de confiance va bien au-delà du seul bien-être de l'animal. La BCF tient à remercier ces amateurs et professionnels passionnés qui offrent ainsi à un plus large public un aperçu de leur quotidien avec leurs compagnons à poils, à plumes ou à écailles colorées.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION 2021

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF _____	3	COMMENTAIRES DES COMPTES 2021 _____	45
LES SUCCÈS _____	7	Bilan _____	45
MESSAGE DES PRÉSIDENTS _____	11	Actifs _____	46
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE _____	13	Passifs _____	47
ORGANES AU 31.12.2021 _____	13	Compte de résultat _____	49
CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	13	Répartition du bénéfice _____	51
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	14	ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2021 _____	54
AUDIT INTERNE _____	14	Bilan au 31 décembre 2021 _____	54
ORGANE DE RÉVISION _____	14	Compte de résultat de l'exercice 2021 _____	56
DIRECTION GÉNÉRALE _____	16	Tableau de financement au 31 décembre 2021 _____	58
STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2022 _____	20	Présentation de l'état des capitaux propres _____	59
DIRECTEURS RÉGIONAUX _____	21	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS _____	62
UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE _____	22	Commentaires relatifs à l'effectif du personnel et à l'activité _____	62
DÉVELOPPEMENT DURABLE _____	24	Principes comptables et d'évaluation _____	62
UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS _____	28	Approche de la banque en matière de gestion des risques _____	64
LA FONDATION DE LA BCF _____	34	Informations se rapportant au bilan _____	69
4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE _____	34	Informations se rapportant aux opérations hors bilan _____	85
UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE _____	38	Informations se rapportant au compte de résultat _____	85
SIGNATURES ENREGISTRÉES AU REGISTRE DU COMMERCE _____	41	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION _____	90
		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES _____	92

Cette brochure est imprimée sur
du papier 100% recyclé et FSC.



IMPRESSUM

Photos thème: Frédéric Marro
Photos portraits: Dominique Bersier,
Stéphane Schmutz (STEMUTZ.COM), Alain Wicht
Réalisation: RMG Design, Fribourg
Impression: media f imprimerie SA, Bulle
Brochage: Schumacher SA, Schmitten
© 2022 BCF tous droits réservés.



CARBON
FRI



Les pigeons de Jean-Pierre Nell

LES SUCCÈS



2,0 MIOS
de visites depuis la Suisse

2,9 MIOS
de pages vues

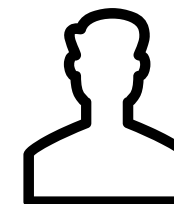
6'705
commandes

Le Club

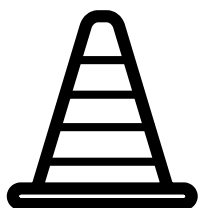
146 concours

1'161 prix gagnés

105'848
participants aux
concours Le Club

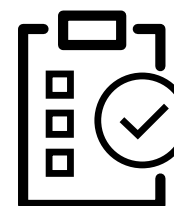


plus de
12'000
nouveaux clients



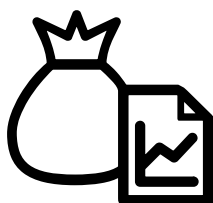
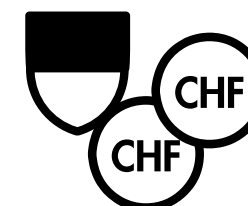
15,5 MIOS
de travaux et commandes
aux PME

GRATUITÉ
des prestations de base



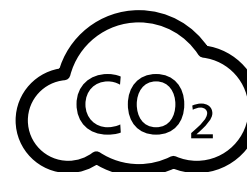
62,3 MIOS

versement au canton,
aux communes
et paroisses



FONDS BCF
MANDATS ESG

NEUTRE
compensation du CO₂
par l'achat du certificat
fribourgeois Carbon Fri



36,7%

CIR Cost Income Ratio*

« La banque la plus efficace de Suisse »

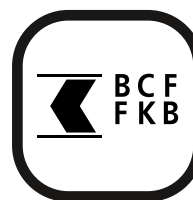
* Ratio coût/produit avant amortissement



474 collaboratrices et
collaborateurs

31 formations supérieures
dont

20 certifications



8'424'000

accès e-banking

7'776'000

accès mobile banking



Marc Moureaux - masseur en massage équin

Qui n'a jamais rêvé d'un massage pour soulager des tensions ou atténuer une douleur? Nul ne sait si un cheval rêve, mais grâce à Marc Moureaux, ces animaux bénéficient aussi de massages destinés à décontracter des muscles et supprimer des tensions, voire diminuer le stress. Ces grands travailleurs et grands athlètes retrouvent ainsi une plus grande liberté de mouvement afin de gagner en amplitude, en souplesse et aussi en dynamique. Qu'il s'agisse de chevaux de concours ou de promenade, ils profitent des massages prodigués par les mains habiles du masseur animalier Marc Moureaux et peuvent ainsi retrouver leur mobilité initiale.





Un des nombreux habitants du Papillorama

MESSAGE DES PRÉSIDENTS



ALBERT MICHEL

DANIEL WENGER

La singularité de l'année 2021 marquée par la pandémie du COVID-19 a confirmé une chose: rien n'est réellement, tout est en devenir et en changement. Le monde change, l'homme change, les métiers changent. Nous devons donc apprendre à vivre avec notre temps et savoir faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité et d'inventivité. Chaque changement implique une remise en question et une déstabilisation. Se remettre en question est un art de vivre et une nécessité dans ce monde en pleine mutation.

Le COVID-19 nous l'a rappelé. Face à l'émergence et la rapidité de la propagation de la pandémie, de nouvelles mesures organisationnelles ont été nécessaires, notamment l'alternance des équipes en télétravail. Ceci démontre l'importance de la culture d'entreprise. Peter Drucker, spécialiste en gestion d'entreprise, a dit: « Pour presque deux tiers, une bonne culture d'entreprise est un avantage concurrentiel important et un facteur essentiel au succès d'une entreprise ». Celle-ci est une combinaison d'actions et de valeurs nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise. Elle doit être appliquée de manière exemplaire par la direction et portée par les collaborateurs qui en soutiennent la finalité.

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) a maintenu le cap en 2021 dans un contexte marqué par les taux négatifs et le COVID-19. Pour la 28^{ème} année consécutive, elle présente un exercice record. Le résultat opérationnel atteint 163,4 millions de francs, en augmentation de 1,3 million de francs (+0,8%). Le bénéfice net progresse de 1,3% à 135,1 millions de francs. Le bilan franchit les 28 milliards de francs (+4,9%).

Ces résultats démontrent le bien-fondé de la stratégie appliquée et confirment la solide position de la BCF sur le marché. Ils permettent de répondre au triple impératif de servir au mieux nos clients, d'apporter un soutien déterminant et durable à l'économie du canton et de dégager une bonne rentabilité opérationnelle.

Ces résultats permettent de verser au canton, aux communes et aux paroisses une contribution de 62,3 millions de francs par rapport à un capital de dotation de 70 millions de francs. Ce versement comprend les impôts, la rémunération de la garantie de l'Etat et du capital de dotation. Depuis 2000, la BCF a versé 968,7 millions de francs au canton, aux communes et aux paroisses.

La BCF a aussi pu poursuivre son soutien envers un grand nombre d'organisations dans les domaines de la musique, de la culture, de la formation, de l'économie, du sport et du social notamment.

Le secteur bancaire a continué d'évoluer en 2021. La pandémie, avec toutes les restrictions qu'elle implique, a durablement influencé les habitudes ainsi que les besoins des clients. La digitalisation, l'e-banking et le mobile banking de même que l'utilisation des cartes se sont ancrés dans le comportement des clients, ce qui entraîne une modernisation et un élargissement permanent de notre offre.

Parallèlement, la BCF a investi dans la modernisation de ses succursales. En 2021, nous avons emménagé dans de nouveaux locaux à Romont et terminé la rénovation de la succursale d'Attalens. En outre, la BCF a apporté un accompagnement individualisé aux entreprises qui connaissaient des difficultés dues notamment aux décrets de confinement et à celles qui peinaient à se procurer certaines matières premières.

En 2022, nous poursuivrons notre stratégie orientée vers nos clients et leurs besoins. Le conseil au client, la mise à disposition de solutions personnalisées de produits et de services complets, l'efficacité de nos canaux de distribution ainsi qu'une compétence élevée pour tous les types de financement sont au centre de nos efforts. La BCF poursuivra son engagement pour le développement durable, domaine auquel elle est fortement attachée depuis plusieurs années déjà. Pour atteindre ces objectifs, la BCF peut compter sur des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés.

M. Georges Godel a terminé son mandat d'administrateur à fin janvier 2022. M. Albert Michel, après 30 ans aux commandes de la BCF (19 ans comme président de la direction générale et 11 ans comme président du conseil d'administration) quittera ses fonctions le 31 mai 2022. À partir du 1^{er} juin 2022, M. Alex Geissbühler lui succèdera.

Enfin, le conseil d'administration et la direction générale expriment toute leur gratitude à tous les clients de la banque pour leur fidélité et leur confiance. Ils remercient aussi les collaboratrices et les collaborateurs pour leur engagement important et pour les succès obtenus en 2021.

ALBERT MICHEL

Président du conseil d'administration

DANIEL WENGER

Président de la direction générale



Les oies de Isabelle Badan

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui visent à instaurer un rapport équilibré et transparent entre les tâches de direction et de contrôle. Le Code suisse de gouvernance d'entreprise s'adresse aux sociétés émettrices. Il propose une ligne de conduite et formule des recommandations. Chaque société conserve la possibilité de développer ses propres principes d'organisation.

La BCF, de par son statut de personne morale de droit public, n'est pas assujettie au Code suisse de gouvernance d'entreprise. En entreprise responsable, elle a décidé d'appliquer certaines de ces recommandations.

ORGANES AU 31.12.2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Conseil d'administration au 01.02.2022 : Albert Michel (1), Alex Geissbühler (2), Dominique Jordan Perrin (3), Thomas Bachmann (4), Yves Riedo (5), Paul Such (6).
Georges Godel a quitté le conseil d'administration en date du 31.01.2022.

ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

Selon l'article 20, al. 1, 4 et 5 de la loi sur la BCF, le conseil d'administration (CA) est composé de sept membres. Trois membres sont nommés par le Grand Conseil, trois par le Conseil d'État et un par le CA lui-même. Les membres nommés par le Conseil d'État et le Grand Conseil le sont sur la proposition d'un comité de sélection régi par les articles 27 et 28 de la loi.

Ce comité, chargé de proposer au Grand Conseil et au Conseil d'État des candidats au poste de membre du CA, est composé de sept membres, soit quatre membres du Grand Conseil, deux membres du CA, dont le président de ce conseil, et un membre du Conseil d'État. Le comité de sélection est présidé par le président du CA.

Les membres du CA sont nommés pour une période de quatre ans au plus. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Pour le président, la limite de la durée totale de son mandat est fixée à seize ans s'il a siégé en simple qualité de membre durant au moins les quatre premières années de son mandat.

COMPÉTENCES

Les compétences du CA sont réglées à l'article 25 de la loi sur la BCF. Le CA assume la direction supérieure et la surveillance générale de la banque. Il arrête les principes généraux de la politique.

Il a notamment les attributions suivantes :

- _ il adopte le règlement général et les règlements internes;
- _ il nomme le président de la direction générale, les directeurs, les directeurs adjoints, les directeurs de succursales de région, les sous-directeurs, le chef de l'audit interne et les auditeurs; il fixe leur traitement initial et peut prononcer leur révocation. Il nomme également les fondés de pouvoir et désigne par ailleurs les membres de la direction générale;
- _ il approuve l'organisation générale de la banque, élaborée par la direction générale;
- _ il décide de l'ouverture ou de la suppression des succursales;
- _ il décide de la politique salariale et des indemnités des organes;
- _ il décide de l'achat et de la vente d'immeubles à l'usage de la banque, ainsi que des travaux d'entretien et de rénovation d'immeubles qui dépassent le montant fixé par le règlement général;

- _ il décide de la prise de participation à des entreprises publiques ou privées;
- _ il adopte le budget général et il arrête les comptes annuels et le rapport de gestion;
- _ il prend régulièrement connaissance des octrois de crédits de la direction générale, des rapports de l'organe de révision bancaire et de l'audit interne ainsi que des situations financières trimestrielles;
- _ il fixe les compétences en matière de crédits.

ORGANISATION INTERNE

Le président convoque le CA chaque fois que les circonstances l'exigent, en règle générale une fois par mois mais au moins huit fois par année. Le CA peut prendre une décision valable s'il réunit au moins quatre membres. En 2021, les indemnités versées aux membres du CA se sont élevées à 1'412'000 francs.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus des séances plénières, le CA s'organise en comités spéciaux, selon l'art. 26 al. 2 de la loi sur la BCF.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres au minimum, selon l'art. 3.8.2 du règlement général de la BCF. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Yves Riedo (président), Alex Geissbühler (vice-président), Thomas Bachmann (membre) et Paul Such (membre).

ACTIVITÉS

Basées sur les circulaires de la FINMA, les activités sont définies dans le règlement du comité d'audit et des risques.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION ET DE NOMINATION

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres et d'un suppléant. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Albert Michel (président), Alex Geissbühler (membre), Paul Such (membre) et Yves Riedo (membre suppléant).

ACTIVITÉS

Le comité de rémunération et de nomination fixe la politique générale de rémunération ainsi que les salaires des membres de la direction générale et du responsable de l'audit interne.

AUDIT INTERNE

COMPOSITION AU 01.01.2022

- _ Fabien Emery, responsable audit interne
- _ Lionel Carron, Nicolas Magnin, Julien Mardon, auditeurs







TÂCHES

L'audit interne, indépendant de la direction générale, est subordonné directement au CA. Disposant d'un droit d'examen illimité à l'intérieur de la banque, il est chargé d'effectuer des révisions régulières portant sur toute l'activité bancaire. L'audit interne, qui remplit les critères de qualité professionnelle de l'Association suisse d'audit interne, collabore avec la révision externe dans le sens des dispositions de la loi bancaire.

ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Lancy

Nommé par le conseil d'administration le 31 octobre 2017.

	Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité	Fonction / Date d'entrée en fonction / Échéance du mandat	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Albert Michel 1948 Avry-devant-Pont Suisse</p>	<p>Président de la direction générale du 1^{er} janvier 1993 au 31 décembre 2011 Président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2022</p>	<p>Économiste Expert bancaire</p>	<p>15 ans à Zurich auprès de l'Union de Banque Suisse pour une formation comme généraliste bancaire Divers mandats confiés par la direction générale de l'Union de Banque Suisse, - dans la réorganisation de succursales, notamment à Bulle, Vevey, Neuchâtel, Monthey, Montreux, - consultant lors de la faillite de la Caisse hypothécaire de Fribourg, - conduite de l'assainissement de sociétés en Suisse romande</p>	<p>Président du Conseil d'administration de la Foncière (principal fond immobilier romand) Président du Conseil d'administration de l'Antre SA Président et membre fondateur du Comptoir gruérien Président du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Président de la Commission financière de la Fondation du Château de Gruyères Membre des conseils d'administration suivants: - Greenwatt SA - Espace Gruyère SA (fondateur) - Capital Risque Fribourg SA (fondateur) - Forum Fribourg, etc. Membre du Conseil de fondation des fondations suivantes: Université de Fribourg - PARLOCA Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Sénateur de la Jeune Chambre Internationale et membre d'honneur notamment de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, de la Landwehr, du Contingent des Grenadiers Fribourgeois, de la Confrérie du Gruyère, de la société de gymnastique de Bulle, de l'Union Fribourgeoise du Tourisme</p>
	<p>Alex Geissbühler 1964 Ueberstorf Suisse</p>	<p>Vice-président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1^{er} juin 2017 Échéance du mandat: 31 mai 2025</p>	<p>Avocat</p>	<p>Département Juridique et Compliance Banque Cantonale de Berne Senior partner avec diverses responsabilités auprès de KPMG SA Senior partner entreprise Capco Membre fondateur et Partner Geissbühler Weber & Partner SA</p>	<p>Membre et chef finances du comité central de Swiss Athletics Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Président du Conseil d'administration de Geissbühler Weber & Partner SA Vice-président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg Directeur de formation DAS Compliance Management, Hochschule Luzern</p>
	<p>Dominique Jordan Perrin 1962 Fribourg Suisse</p>	<p>Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2024</p>	<p>Économiste Docteur en économie politique</p>	<p>Diverses fonctions auprès du DEFR et du DFAE de 1999 à 2008 dont Conseillère d'ambassade Cheffe secteur OCDE & G20 auprès du SECO depuis 2008</p>	<p>Présidente de la Commission exécutive de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'établissement du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier Genève / Vaud / Fribourg (SIERA)</p>
	<p>Thomas Bachmann 1969 Morat Suisse</p>	<p>Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2024</p>	<p>Avocat, LL.M./MAS in Taxation</p>	<p>Greffier Chef du district du Lac Avocat auprès de Fiduconsult depuis 1999 Directeur auprès de Fiduconsult Responsable du service juridique et fiscal depuis 2014</p>	<p>Président du Conseil d'administration d'Evoq SA, Fribourg Membre du Conseil de la Fondation de prévoyance de Fiduconsult et Verifid Membre du Conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil de la Fondation BAY</p>
	<p>Yves Riedo 1968 Planfayon Suisse</p>	<p>Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1^{er} octobre 2015 Échéance du mandat: 31 mai 2024</p>	<p>Expert-comptable diplômé</p>	<p>Diverses fonctions auprès de différentes fiduciaires entre 1988 et 2002 Directeur et partner axalta Fiduciaire SA et sociétés affiliées depuis 2002</p>	<p>Président des conseils d'administration des sociétés : axalta Fiduciaire SA et sociétés du groupe Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil d'administration de différentes sociétés PME Membre de la commission de digitalisation d'EXPERTSuisse</p>
	<p>Paul Such 1978 Lully VD Suisse et Française</p>	<p>Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2024</p>	<p>Ingénieur sécurité système et réseau Lead auditeur ISO 27001</p>	<p>Ingénieur sécurité dans diverses sociétés de service de 1999 à 2002 Fondateur et directeur SCRT SA de 2002 à 2017 Intervenant dans le cadre des masters en sécurité de l'UNIGE et de l'HES-SO Valais depuis 2007 Fondateur et directeur Hacknowledge SA depuis 2016</p>	<p>Fondateur d'insomnihack (conférence suisse en cybersécurité) Membre du comité de programme des Global Security Days depuis 2008 Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration d'Evoq SA Fribourg Membre du comité de programme des Swiss Cyber Security Days Fribourg Membre du comité d'organisation de Blackalps</p>

Georges Godel a quitté le conseil d'administration en date du 31.01.2022.

DIRECTION GÉNÉRALE AU 31.12.2021

COMPÉTENCES

Les compétences de la direction générale sont précisées à l'article 33 de la loi sur la BCF. Elle dispose notamment des attributions suivantes :

- _ elle est chargée de pourvoir à la bonne marche de l'établissement, à son développement et au maintien de l'unité dans la gestion des affaires;
- _ elle émet les préavis sur les affaires à soumettre au conseil d'administration;
- _ elle fixe les taux d'intérêt;
- _ elle nomme les directeurs de succursales et les mandataires commerciaux; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle fixe, dans le cadre de la politique salariale définie par le conseil d'administration, le traitement des directeurs adjoints, des sous-directeurs, des directeurs de succursales de région, des directeurs de succursales, des fondés de pouvoir, des mandataires commerciaux et des collaborateurs de la banque;

- _ elle engage les collaborateurs de la banque et fixe leur traitement; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle décide, en cas de réalisation forcée, de l'achat et de la vente d'immeubles grevés en faveur de la banque.

ORGANISATION INTERNE

Les tâches de la direction générale sont réparties entre les membres par le président de la direction générale. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine. En 2021, la rémunération brute versée aux membres s'est élevée à 3'095'000 francs. La fonction de président a été occupée temporairement à double et la direction générale a été renforcée par un membre supplémentaire.







CONTRATS DE MANAGEMENT

Il n'existe aucun contrat de management entre la banque et des sociétés extérieures.



Daniel Wenger (1), Denis Galley (2), Anne Maillard (3), François Briguet (4), Cédric Yerly (5), Christophe Mettler (6)

DIRECTION GÉNÉRALE AU 01.01.2022

	Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité	Titre et fonction / Date d'entrée en fonction	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
	Daniel Wenger 1966 Fribourg Suisse	1 ^{er} janvier 2021 Président de la direction générale	Économiste d'entreprise ESCEA SEP London Business School Alumni Swiss Board School	Diverses fonctions auprès du Credit Suisse de 1988 à 2020	Président du Comité de la Caisse de Prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Président du Conseil d'administration de BCF SICAV, Fribourg Membre du Conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle
	Denis Galley 1965 Bulle Suisse	15 juin 2009 Membre de la direction générale Division marché	Licence ès sciences économiques de l'Université de Fribourg	Assistant à l'Université de Fribourg Diverses fonctions auprès de l'Union de Banque Suisse SA à Zurich et Bulle Diverses fonctions à la BCF depuis 1996	Membre du Conseil d'administration des RMF (Remontées Mécaniques Fribourgeoises) Vice-président de la coopérative du Comptoir gruérien Membre du Conseil de Fondation de Big Effects (développement durable) Responsable du Comité de distribution de BCF SICAV
	Anne Maillard 1969 Marly Suisse	1 ^{er} janvier 2017 Membre de la direction générale Division réseau	Licence en économie de l'Université de Saint-Gall Formation en leadership à l'Université de Stanford	Diverses fonctions auprès de la Société de Banque Suisse Diverses fonctions auprès de la Chambre de commerce Fribourg Diverses fonctions à la BCF depuis 1998	Membre du conseil de fondation de l'Espace Jean Tinguely - Niki de St Phalle Membre du conseil de fondation pour la rénovation et la conservation du Couvent des Cordeliers Membre de la commission de gestion du Fonds cantonal de la culture
	François Briguet 1963 Corminboeuf Suisse	1 ^{er} septembre 2016 Membre de la direction générale Project Management Officer (PMO)	Diplôme fédéral d'organisateur Certifié directeur du programme de projets IPMA, Niveau A Board Academy 20.02 de l'EPFL Innovation Park	Diverses fonctions auprès de Jelmoli / Innovation / Grand Passage Diverses fonctions auprès de la BCV Diverses fonctions à la BCF depuis 1998	Président d'IT Valley Membre de la Commission Affaires publiques (CAP) du Groupement Romand de l'Informatique (GRI) Membre du comité d'experts de la plateforme Alp ICT
	Cédric Yerly 1975 Charmey Suisse	1 ^{er} janvier 2017 Membre de la direction générale Division support marché	Économiste d'entreprise HES	Diverses fonctions auprès du Credit Suisse de 1996 à 2000 Diverses fonctions à la BCF depuis 2000	Directeur du comité d'organisation du Comptoir gruérien depuis 2010 Membre de la Société coopérative du Comptoir gruérien Membre du Comité et Président de la commission financière de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) Responsable du Comité de gestion de BCF SICAV
	Christophe Mettler 1967 Avry-sur-Matran Suisse	1 ^{er} avril 2021 Membre de la direction générale Responsable Compliance et Juridique	Avocat	Avocat-conseil auprès de UBS SA de 1999 à 2005 Directeur juridique, risques et compliance de 2006 à 2014, auprès de Crédit Agricole Financement (Suisse) SA Directeur général adjoint de 2010 à 2015 auprès de Crédit Agricole Financement (Suisse) SA Avocat associé (spécialisé dans les domaines bancaire, immobilier et criminalité économique) de 2015 à 2017 Diverses fonctions auprès de la BCF depuis 2016	Membre du conseil d'administration de BCF SICAV

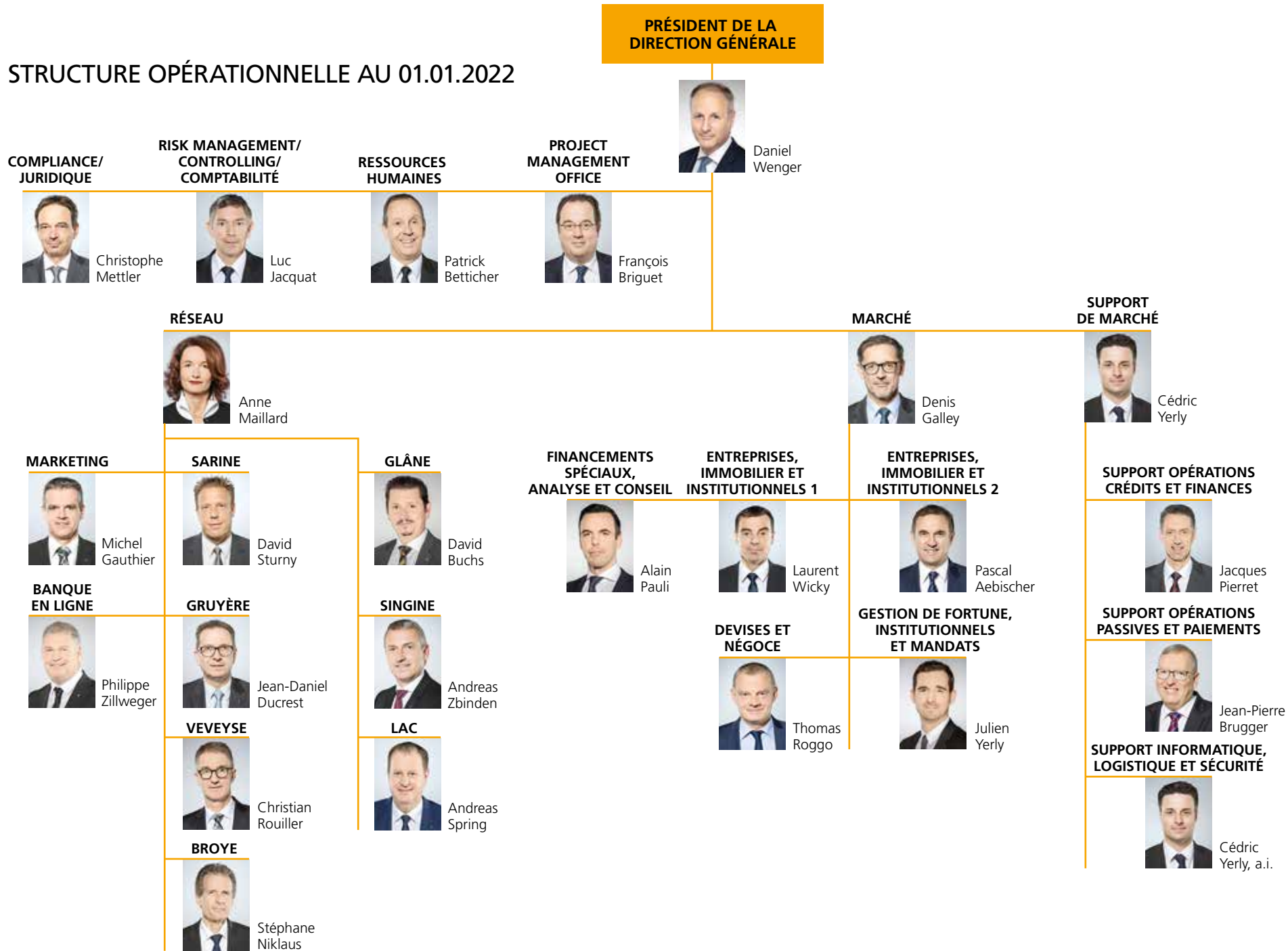




Famille Demierre - Ferme pédagogique

Environ 200 chèvres laitières et une foultitude d'animaux de ferme s'ébattent autour de la ferme pédagogique de la famille Demierre à Grattavache. A l'occasion de sorties de classe ou de fêtes d'anniversaire, les enfants peuvent ainsi caresser ou nourrir des ânes, des lamas, des lapins, des cailles, des poules ou des vaches, permettant une sensibilisation à la nature et au monde agricole. Des promenades à dos de poney offrent des balades apaisantes aux enfants ainsi qu'aux personnes souffrant d'un handicap. Une visite à la ferme pédagogique aide aussi à surmonter des peurs et appréhensions en approchant des poules ou des cochons avec douceur et un encadrement approprié.

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2022



UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE

Chaque jour, plus de 2'500 clients franchissent la porte d'une de nos 26 succursales ou utilisent l'un de nos 60 bancomats. Ce réseau bancaire est le plus important du canton. Sa répartition sur le territoire fribourgeois permet à nos conseillers d'être parfaitement à l'écoute des besoins de notre clientèle de particuliers et d'entreprises.

Nos clients utilisent intensément nos services digitaux. Ils se connectent chaque jour près de 5'500 fois au site bcf.ch et 45'000 fois à l'e-banking. La moitié le font depuis notre application mobile. Le design de cette application a été rafraîchi et des nouvelles fonctionnalités introduites, principalement les services liés aux cartes et la compatibilité avec les QR-factures. Le portail MaBCF, dont l'objectif est de simplifier la relation entre la banque et les clients, gagne également en visibilité et en intérêt. La présentation et la navigation ont été revues en 2021 et les accès aux services simplifiés.

Pendant la crise sanitaire qui a débuté en 2020, la BCF a mis en place une structure dédiée aux entreprises et indépendants en difficulté. Une réponse rapide, simple et efficace a été apportée afin d'aider les commerçants, professionnels, petites et moyennes entreprises à traverser la crise. La BCF a ainsi participé activement au programme des crédits COVID. La BCF a également maintenu ses mesures pour préserver la santé des clients et des collaborateurs.

À l'interne de la BCF, de nombreuses améliorations ont permis un gain d'efficacité. Un portail collaborateur « MonBureau » a été mis en place pour permettre aux employés d'avoir une vision globale des tâches à effectuer et de leur transmettre les informations importantes concernant la banque. La BCF a également modernisé sa téléphonie en introduisant l'outil de gestion des appels Genesys et Skype for business. Le service clientèle en ligne utilise depuis début 2021 l'outil de gestion de la relation client (CRM-IC) qui lui permet de professionnaliser les conseils délivrés.



La succursale rénovée d'Attalens

Afin d'améliorer encore le bien-être au travail, les étages du siège de la BCF sont en cours de rénovation afin de gagner en luminosité et transparence.

La rénovation de notre réseau de succursales s'est poursuivie en 2021 avec l'inauguration de la succursale d'Attalens. Cette succursale accueille une fidèle clientèle depuis plus de 50 ans. Elle a été rénovée une première fois en 1996 avec un concept novateur pour l'époque qui prévoyait une zone 24h avec des bancomats et des safes automatiques. Le développement rapide de la clientèle et le besoin accru en conseils a conduit la BCF à revoir le concept et à privilégier les contacts directs avec la population.

Le guichet est ainsi maintenu et offre toutes les prestations de base. Des salons clientèle lumineux ont été développés afin de garantir des conditions idéales pour le conseil. La zone 24h est toujours en service avec de nouveaux appareils.

L'architecte mandaté pour le projet de rénovation et les artisans locaux qui ont travaillé à la modernisation de la succursale ont mis l'accent sur l'ouverture, la transparence et la convivialité grâce aux matériaux utilisés. Une œuvre en bois du sculpteur fribourgeois Jacques Gutknecht orne le hall d'accueil et démontre notre engagement pour l'art et les artistes fribourgeois.



Locaux rénovés du siège – plus de luminosité et de transparence

DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR LA BCF, LA DURABILITÉ EST LA BASE D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE RÉUSSIE À LONG TERME QUI DOIT ALLIER RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE.

ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE

La BCF est un acteur régional qui a pour mission de contribuer au soutien de l'économie cantonale. Elle le fait de façon responsable en poursuivant une politique active de crédits aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités et corporations de droit public, ceci principalement dans le canton de Fribourg.

La BCF conseille et soutient les entreprises dans la réalisation et le développement de leurs projets, indépendamment de leur taille ou de leur statut. Elle propose un large éventail de comptes et de prestations pour la gestion quotidienne de leurs affaires, de leurs finances et de leur prévoyance.

En 2021, l'activité de la BCF au service des entreprises se traduit par des créances sur la clientèle qui totalisent 3,0 milliards de francs. Globalement, la répartition des crédits par branche économique correspond à celle que ces branches représentent dans le PIB cantonal. L'image de marque de la BCF, son implantation dans le canton et la proximité des centres de décision, ainsi que son assise financière et son organisation flexible, sont autant d'atouts pour maintenir et développer la confiance de sa clientèle d'entreprises.

En 2021, le volume des crédits de construction au bilan a atteint 441 millions de francs et les créances hypothécaires ont augmenté de 3,9%, ou de 659 millions de francs à 17,7 milliards de francs.

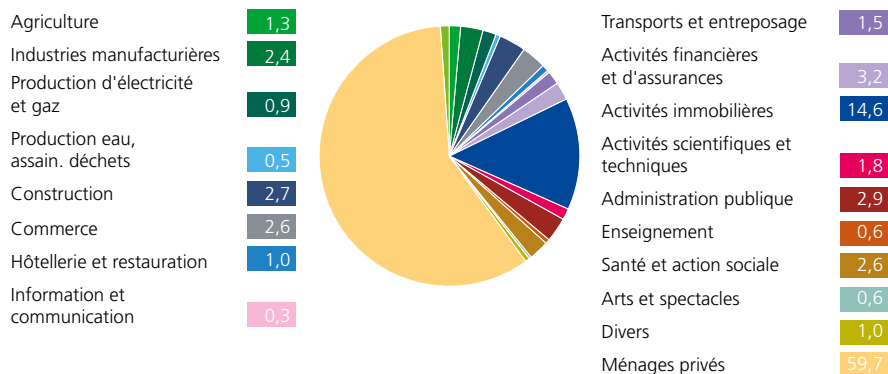
Dans le domaine des crédits hypothécaires, la BCF applique des principes de rigueur et de prudence dans l'analyse et l'octroi de tels crédits, au moyen de méthodes appropriées qui prennent en considération tant la situation du client que celle de l'objet immobilier.

De fait, la BCF suit et applique les Directives en la matière de l'Association suisse des banquiers (ASB) sur l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier ainsi que celles sur les exigences minimales pour les financements hypothécaires.

Selon la dernière étude sur le marché immobilier fribourgeois publiée en collaboration avec la société de conseil Wüest Partner SA, il est à relever que malgré le COVID-19 qui a fortement influencé nos modes de vie et nos habitudes, le marché immobilier a tenu le cap. En effet, la demande pour les logements d'habitation a continué sa progression. La pandémie a permis de redéfinir certaines priorités. Dans ce contexte, l'envie de posséder son propre logement a été stimulée. La situation en matière de taux d'intérêt ainsi que la dynamique démographique positive ont encore eu l'effet de soutenir la progression des prix de transactions sur les segments de la villa et de la propriété par étages (PPE). De même et face au manque d'alternatives de placements, le marché des immeubles locatifs reste attractif pour les investisseurs. Alors que l'offre a atteint ces dernières années un niveau élevé dans le canton de Fribourg, poussant le taux de vacance à la hausse, la baisse du volume de construction constatée depuis 2018 devrait permettre un rééquilibrage de ce marché à terme. Enfin et en lien avec la situation actuelle d'incertitude économique, la BCF poursuit une surveillance active du marché immobilier respectivement du portefeuille de crédits hypothécaires.

Dans le cadre de ses activités de Gestion de Fortune, la BCF a mis sur pied une gamme de mandats de gestion respectant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), afin de pouvoir accompagner ses clients sensibles à ces thématiques par le biais d'investissements ayant un impact concret et mesurable.

Répartition des avances par branche d'activité (en % des avances à la clientèle)



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La BCF est CO₂ neutre. Elle y parvient en réduisant chaque année les consommations des ressources et des émissions CO₂. Elle compense les émissions résiduelles par l'achat de certificats fribourgeois Carbon Fri.



Émissions CO₂ – Depuis 2013, la BCF est CO₂ neutre. Depuis 2008, elle établit le bilan de ses émissions de carbone. En 2020, ses émissions ont diminué de 31% par rapport à 2008. Les émissions résiduelles sont compensées via le label régional Carbon Fri.



e-banking – Depuis 2011, l'e-banking BCF est CO₂ neutre selon la norme ISO 14044.



Électricité verte – L'approvisionnement en électricité est couvert à 100% par le courant vert Hydro Fribourg.



Papier – Plus de 80% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé. Tout le papier est certifié FSC. La BCF donne aux clients la possibilité de renoncer aux envois par papier avec e-documents.



Déchets – Depuis 2013, les déchets ont diminué de 5%.



Produits – La BCF propose plusieurs produits à connotation écologique, tels que l'Éco Hypothèque pour les crédits ou un mandat de gestion durable pour la gestion de fortune.



Bâtiments – La modernisation des bâtiments de la BCF prend en compte les meilleures pratiques pour optimiser le bilan énergétique. Dans la mesure du possible, des panneaux photovoltaïques sont installés.



Gouvernance – Depuis plusieurs années, un groupe de travail interne propose, avec la participation de tous les employés BCF, des stratégies et des objectifs durables à court et moyen terme.

ENGAGEMENT SOCIAL

La BCF s'engage dans les domaines de la culture, de la société et du sport. Elle est un employeur de référence qui propose des conditions de travail favorables et elle encourage ses employés à développer leurs compétences.



Personnel – Avec 474 collaboratrices et collaborateurs, la BCF fait partie des plus importants employeurs du canton. Son réseau physique de 26 succursales lui assure une proximité avec ses clients.



Jeunesse – En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires. En 2021, 20 apprentis et 4 stagiaires ont été formés à la BCF.



Santé et sécurité au travail – La BCF s'engage à proposer des conditions de travail favorables. Elle prend des mesures pour préserver la santé au travail.



Égalité salariale – La BCF garantit l'équité.



Formation continue – La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaborateurs en proposant des formations continues, permettant aux employés de développer leurs compétences.



Transport public – La BCF soutient l'achat d'abonnements pour les collaboratrices et les collaborateurs. Dans la mesure du possible, les trajets professionnels sont effectués en transport en commun.



Fournisseurs – La BCF travaille, dans la mesure du possible, avec des fournisseurs de la région et contribue ainsi à la vie économique du canton. En 2021, 15,5 millions de francs de travaux et commandes ont été attribués aux PME de la région.



Contributions / Impôts – En 2007, la banque a proposé au canton d'être assujéti au paiement des impôts et de modifier la loi dans ce sens. En 2021, 62,3 millions de francs ont été versés au canton, aux communes et aux paroisses. Ce versement comprend les impôts et la rémunération de la garantie de l'État et du capital de dotation.



Sponsoring – La BCF soutient de nombreuses associations et manifestations dans le canton et contribue ainsi à la vie sociale. Elle contribue notamment à encourager l'accès aux informations de qualité par ses actions ZIG, ZISCH et ZIOS avec les Freiburger Nachrichten et l'app La Liberté. En 2021, le montant dépensé pour le sponsoring s'élève à 3,5 millions de francs.





Jean-Pierre Nell - Colombophile

Depuis tout gamin, Jean-Pierre Nell est fasciné par les colombidés et en particulier par les pigeons voyageurs. En autodidacte, il a appris à entraîner ces volatiles capables de retourner, depuis plus de 500 kilomètres, sur leur lieu de naissance pour rejoindre leur compagne ou compagnon d'une vie – ou presque. Le colombophile de Montbrelloz en élève plus de 250 dans ses colombiers, y consacrant l'essentiel de son temps. Multipliant les sorties et les lâchers, Jean-Pierre Nell entraîne ses athlètes ailés pour participer, entre mai et juillet, à des compétitions dans toute la Suisse et au-delà. Intensément passionné, il se désespère seulement d'habiter « trop près » de Barcelone pour pouvoir participer à la célèbre course très cotée de pigeons voyageurs.

UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS

La BCF contribue au développement de ses collaborateurs à travers une politique des ressources humaines fidèle à ses valeurs.

FORMATION

Les collaborateurs de la BCF sont les éléments les plus forts sur lesquels la banque compte pour réussir. Leur motivation, leurs compétences, leur disponibilité et leur polyvalence sont les réponses à la confiance de la clientèle. La banque développe les aptitudes et les capacités individuelles et d'équipe au moyen d'un plan global de formation qui est basé sur trois niveaux : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, c'est-à-dire les compétences.

FORMATION SUPÉRIEURE

La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur permettre de progresser dans leurs activités vers des fonctions de conseil à la clientèle, de spécialistes ou de conduite. Ces formations

sont ouvertes aux collaboratrices et collaborateurs disposant d'un potentiel dans leur domaine d'activité et désirant accéder à un nouveau secteur de responsabilité.

SUCCÈS PROFESSIONNELS

En 2021, 31 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu un diplôme supérieur, à savoir :

- Brevet fédéral de conseiller financier : **Pascal Vorlet (1)**
- Certificat de leadership ASFC : **Ludovic Bürgi (2), Philippe Dupasquier (3), Eric Harder (4), Matthieu Tombez (5)**
- Certificat CYP Banking & Finance : **Sandro Nussbaumer (6), Prisca Thiémard (7)**
- Certificat ESG : **Yannick Muller (8), Matthias Neubrand (9)**
- Chartered Alternative Investment Analyst® : **Martin Progin (10),**
- Lean Six Sigma – Green Belt : **Danijel Tutic (11)**



- Conseillère clientèle Wealth Management Advisor certifiée: **Nathalie Wyss (12)**
- Conseiller clientèle Affluent certifié: **Marco Levis (13)**
- Conseiller/-ère clientèle PME certifié/e: **Pascal Aebischer (14), David Aeby (15), Bruno Brühlhart (16), David Buchs (17), Samuel Desbiolles (18), Sébastien Guinnard (19), Laurent Kolly (20), Eric L'Eplattenier (21), Cosimo Mansueto (22), Stéphane Meyer (23), Camille Nussbaumer (24), Christine Perroud (25)**
- Conseiller/-ère clientèle individuelle certifié/e: **Ramona Aebischer (26), Véronique Kolly (27), Bruno Mengual (28)**
- Conseillère clientèle privée certifiée: **Céline Bangerter (29), Florence Bapst (30), Géraldine Mory (31)**



RETRAITÉS

7 collaboratrices et collaborateurs ont pris leur retraite en 2021. Il s'agit de :

Edgar Jeitziner (1), président de la direction générale

Nicolas Hogg (2), juriste au siège de Fribourg

Mireille Schmid (3), collaboratrice trafic des paiements au siège de Fribourg

Pierre-André Friedli (4), gestionnaire sécurité au siège de Fribourg

Denise Pilloud (5), assistante crédit à la succursale de Châtel-St-Denis

Yvonne Piller (6), collaboratrice trafic des paiements au siège de Fribourg
Francis Corpataux (7), conseiller gestion de fortune de la région Gruyère

À toutes et à tous, nous réitérons notre gratitude pour leur engagement.



CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Six collaborateurs retraités nous ont quittés en 2021. Il s'agit de :



Pascal Crausaz

Entré à la Banque de l'État de Fribourg en 1962, Monsieur Crausaz a notamment occupé la fonction de chef du service de l'épargne. Parti à la retraite en 1989, il est décédé en novembre 2021.



Heinz Herren

Après avoir effectué son apprentissage à la Banque de l'État de Fribourg ainsi qu'un stage auprès d'un autre établissement bancaire, Monsieur Herren est revenu dans notre banque en 1969 où il reprendra dès 1973 la conduite de la succursale de Chiètres. Parti à la retraite en 2007, il est décédé en décembre 2021.



Serge Delessert

Monsieur Delessert a débuté à la Banque Cantonale de Fribourg en 1997 en qualité de gestionnaire help-desk, fonction qu'il exercera jusqu'à son départ à la retraite en 2011. Il nous a quittés en avril 2021.



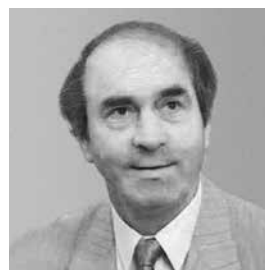
Marcel Moret

Monsieur Moret rejoint notre succursale de Bulle en 1959 au terme d'un stage linguistique auprès d'une banque cantonale alémanique. Il restera fidèle à cette succursale jusqu'à son départ à la retraite en 1993. Il nous a quittés en août 2021.



Louis Gerber

Monsieur Gerber a été engagé à la Banque de l'État de Fribourg en 1951 où il a dirigé durant de nombreuses années le service de l'organisation. Il est parti à la retraite en 1992 et décédé en décembre 2021.



Alphonse Perroulaz

Entré à la Banque de l'État de Fribourg en 1958, Monsieur Perroulaz est nommé responsable de la succursale du Schönberg en 1974, fonction qu'il ne quittera plus jusqu'à son départ à la retraite en 1990. Il est décédé en octobre 2021.

À leurs familles et à leurs proches, la banque adresse ses sincères condoléances et se souvient avec gratitude de leur engagement professionnel.

FORMATION DES JEUNES

En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires dans un souci de relève. Elle contribue ainsi activement à la formation des jeunes du canton.

La formation pratique des apprentis et des stagiaires, qui débute par des journées d'introduction, est composée d'une succession de stages dans les succursales ou au siège dans les domaines d'activités bancaires principaux. Elle permet d'évaluer leurs compétences et leur comportement. Leur formation théorique est assurée par des spécialistes internes de la banque.

En 2021, la BCF s'est engagée à nouveau activement dans la formation des jeunes : 20 jeunes effectuent un apprentissage d'employé de commerce en filière maturité

professionnelle commerciale; 4 autres, titulaires d'une maturité fédérale ou d'un certificat d'études commerciales, suivent un stage allround de 18 mois en vue de l'obtention d'une certification délivrée par l'Association suisse des banquiers.

3^{ème} année :

Emma Bosson (1), Fabian Brügger (2), Shania Broch (3), Romane Chassot (4), Vincent Crausaz (5), Dominik Fasel (6), Noa Sturny (7)

2^{ème} année :

Noémie Berthoud (8), Colin Castella (9), Elona Kastrati (10), Daria Roggo (11), Nico Rüttimann (12), Lena Siffert (13)



1^{ère} année:

Olivier Grossrieder (14), Arnaud Jungo (15), Rachel Kolly (16), Agnès Romanens (17), Thibault Sallin (18), Bryan Stoll (19), Bastien Yerly (20)

Ces formations nécessitent un engagement personnel très important des collaborateurs concernés qui doivent faire face simultanément aux impératifs professionnels et aux exigences de formation.

Stagiaires:

Yannick Herren (21), Nurjeta Medziti (22), Malorie Tercier (23), Estelle Yerly (24)



LA FONDATION DE LA BCF

La Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg, dotée d'un capital de 2,25 millions de francs, a été créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992. Elle a pour but de favoriser la réalisation et le développement d'activités et de manifestations culturelles, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, plus d'un million de francs ont été investis dans divers projets d'envergure.

En 2021, la Fondation s'est engagée pour soutenir le projet de jardin anamorphique du Musée du Papier Peint au Château de Mézières (FR), dans la continuité des importants travaux de rénovation du château et de l'aménagement extérieur du lieu.

Il s'agit de créer une illusion d'optique végétale sur le terrain situé à l'arrière du château et qui sera visible depuis un point très précis lors de la visite du musée. Composé essentiellement de plantes vivaces, d'un entretien simple, le motif choisi se retrouve sur le papier peint géométrique de la chambre des Amours et représente une fleur de cornouiller.

Ce projet très original, de longue haleine et unique en Suisse apportera au château un atout supplémentaire pour les visiteurs, augmentant ainsi la fréquentation du musée et l'attractivité touristique de la région.



4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE

Sous l'appellation « 4 piliers de l'économie fribourgeoise », se regroupent les directions et personnels de quatre entreprises bien connues de la population fribourgeoise : la BCF (Banque Cantonale de Fribourg), l'ECAB (Établissement cantonal d'assurance des bâtiments), Groupe E et les TPF (Transports publics fribourgeois). Engagé pour un développement harmonieux du canton, 4P a pour mission de base de soutenir des projets d'envergure à vocation durable dans différents domaines (culture, santé, social, sport, etc.).

Dans cette optique, un concours d'idée intitulé « Action 4P », lancé en 2018, a récompensé durant 3 années consécutives différents projets ayant un impact positif pour le canton de Fribourg et sa population.

4P a également pour objectif de réunir les acteurs de la vie politique et économique fribourgeoise. C'est dans ce but qu'il organise ses traditionnels apéritifs 4P au sein des différents comptoirs. En 2021, en raison de la pandémie de COVID-19, seul l'apéritif dans le cadre de la manifestation « Le Broyard 21 : Restons connectés ! » a eu lieu. Environ 150 personnes ont pris part à cet événement.



UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE

L'engagement de la BCF dans la vie sociale, culturelle, sportive et académique du canton reflète sa volonté d'être aux côtés des hommes et des femmes qui font la richesse du canton.

En 2021, la banque a contribué pour 3,5 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation.

Les partenariats visent une collaboration à long terme (en principe 3 ans, renouvelable). Les associations partenaires peuvent compter sur un apport

fixe et se consacrer sereinement à leurs activités. La banque a conclu plus de 100 partenariats qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent en effet d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés et de clubs affiliés aux différentes organisations faitières.

Parmi tous ces partenariats, on peut notamment relever ceux qui ont une importance particulièrement symbolique dans la vie du canton.







Roland Dubelly - Musher

La neige crisse sous les pas, l'air est vif, les chiens attendent impatiemment de se mettre en route pour une course à travers la nature hivernale. Une sortie en traineau tiré par des chiens qui y trouvent un plaisir égal à celui du musher – le conducteur du traineau – est une expérience authentique proposée par Roland Dubelly et son équipage dans la région de Charmey. Les amateurs de sensations fortes comme les adeptes d'une balade plus tranquille en garderont un souvenir marquant. La capacité d'adaptation des chiens, allée au savoir-faire de Roland Dubelly, met cette expérience également à la portée de personnes en situation de handicap, qui peuvent ainsi profiter des paysages hivernaux et de belles sensations.

EN 2021, LA BCF S'EST ENGAGÉE NOTAMMENT POUR :

2021 a été marqué par une prudente reprise des manifestations dans notre canton. Naviguant à vue entre des contraintes sanitaires fluctuantes, les craintes des participants et visiteurs, la recherche parfois ardue de bénévoles, sans parler d'un financement rendu plus difficile en raison de la situation générale, nombre d'organisateur ont, contre vents et marées, réussi à mettre sur pied leurs manifestations tout au long de l'année. En voici quelques-unes, soutenues par la BCF.

CHAMPIONNATS ROMANDS DE NATATION

Le magnifique cadre de la piscine des Bains de la Motta, en Basse-Ville de Fribourg, a accueilli du 18 au 20 juin le championnat romand de natation. Il a permis à près de 400 athlètes de 23 clubs romands – dont 3 clubs fribourgeois – de se mesurer durant 3 jours. 150 bénévoles et 40 juges techniques ont permis le bon déroulement des compétitions. Fribourg Natation 1925, club organisateur, s'est distingué en glanant 16 médailles. Privée de public, la manifestation a pu bénéficier d'une diffusion en direct sur Internet ainsi que d'une belle couverture médiatique.



GROUPE E TOUR

Entre la mi-août et la mi-septembre, durant 4 compétitions hebdomadaires, la traditionnelle course populaire par étapes Groupe E Tour a permis à près de 900 adultes et plus de 350 enfants de se mesurer à la course à pied sur des distances et dans des catégories adaptées à tout un chacun. Profitant d'une météo estivale, de nombreux spectateurs se sont répartis tout au long des parcours pour encourager les valeureux concurrents de tous âges.

MURTEN CLASSICS

« Sources », le thème de la 33^{ème} édition du festival Murten Classics, du 14 août au 4 septembre 2021, a attiré près de 7'000 auditeurs. Ils ont bravé la météo parfois maussade pour assister à 30 concerts, dont la double représentation brillante de l'opérette Chauve-Souris de Johann Strauss (fils) en guise de clôture. Certains concerts de musique de chambre et les concerts de nuit d'été au château de Villars-les-Moines ont été tout particulièrement appréciés, de même que les nombreux concerts à thème présentés dans des lieux parfois insolites.

COMMÉMORATION JO SIFFERT

Il y a 50 ans, le 24 octobre 1971, le pilote de Formule 1 fribourgeois Jo Siffert disparaissait dans un terrible accident à Brands Hatch en Grande-Bretagne. Une exposition spéciale, dans les locaux du Swiss Viper Museum à Givisiez, a permis à près de 8'000 visiteurs de découvrir ou de redécouvrir plusieurs véhicules qu'il avait pilotés. Durant un week-end de commémoration, de nombreuses personnalités, dont le triple champion du monde Sir Jackie Stewart, le pilote d'endurance Marcel Fässler et le commentateur sportif Jacques Deschenaux, ont rendu hommage à un pilote qui a laissé un souvenir impérissable à celles et ceux qui l'ont connu.

DÉSALPE DE CHARMEY

Le 25 septembre, les amateurs de beaux troupeaux aux sonnailles rutilantes, de bredzons et dzaquilons portés avec fierté, et autres trains de chalet se sont retrouvés devant leur poste de télévision pour admirer, à distance mais en direct, la traditionnelle Désalpe de Charmey. De nombreux troupeaux, magnifiquement décorés, ont défilé pour rejoindre la plaine après un été passé dans les alpages. Grâce à des commentaires avisés, les téléspectateurs ont pu se plonger dans cette tradition immémorable et admirer des prestations folkloriques de qualité.



TEXTURES - RENCONTRES LITTÉRAIRES

Des auteurs et autrices confirmés, tessinois, alémaniques et romands, ont attiré quelque 2'500 personnes durant 3 jours d'octobre lors de la première édition des Rencontres littéraires Textures. Des tables rondes de discussion, des conférences de youtubeurs, des performances bilingues leur ont permis de découvrir de nouvelles facettes des métiers liés à l'écriture. Des classes des niveaux primaire, secondaire et collèges de huit écoles du canton ont également accueilli des écrivains, une illustratrice et une libraire, à l'occasion d'ateliers, de lectures et de rencontres-discussions.

15^e FESTIVAL BDMANIA

Éparpillé dans 5 localités et plus d'une trentaine de lieux différents, le 15^{ème} Festival BDmania a réuni plus de 6'000 visiteurs durant le premier weekend de novembre, qui sont partis avec enthousiasme à la rencontre de dessinateurs de tous horizons. Le bilinguisme y a notamment fait une apparition remarquée sous le thème « Suisse made Schwiitz ». La convivialité habituelle de cette manifestation a pu être préservée, de même que des rencontres informelles et les traditionnelles séances de dédicaces. Des expositions ont prolongé le plaisir après la manifestation et permis ainsi de toucher au total plus de 15'000 personnes.

HOLLYWOOD IN CONCERT 2021 - WÜNNEWIL

Le FRIBOURG FILM ORCHESTRA & CHORUS, sous la direction de Mathias Boschung, a interprété dans l'église de Wünnewil des grands classiques de la musique de film, en accompagnement de scènes projetées sur l'écran de cinéma et d'un impressionnant show lumineux. La formation d'environ 140 musiciens et chanteurs (amateurs et professionnels) a offert aux quelque 1'000 spectateurs aux concerts des 27 et 28 novembre 2021 un souffle hollywoodien de très haute qualité. L'enthousiasme des participants, l'acoustique grandiose et l'atmosphère mystique de l'église de Wünnewil ont donné la chair de poule et permis de vivre une expérience de concert inoubliable.



SIGNATURES ENREGISTRÉES AU REGISTRE DU COMMERCE

PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Wenger Daniel

MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Briguet François

Galley Denis

Maillard Anne

Mettler Christophe

Yerly Cédric

AUTRES SIGNATURES

Aebischer Pascal

Angéloz Denis

Bächler Thomas

Barras Philippe

Bersier Gilles

Betticher Patrick

Boirin Nicolas

Brechbühl Richard

Bruegger Erich

Brugger Jean-Pierre

Brülhart Bruno

Brülhart Thomas

Buchs David

Bürgi Ludovic

Burri Mathias

Cambon Julie

Campana Stefano

Chappuis Gérald

Chapuis Minh Hung Emmanuel

Chollet Lionel

Cottet Damien

Cotting Pierre-Yves

Della Chiesa Laurent

Desbiolles Samuel

Ducrest Jean-Daniel

Dupasquier Philippe

Dupont Patrice

Dürr David

Egger François

Gauthier Michel

Genoud Laurent

Grivel Christophe

Helbling Steeve

Herren Dominic

Hofmann Alexandre

Irrausch Frank

Jacquat Luc

Jaquet Marc

Jeckelmann Guido

Jonin Pierre-Yves

Kilchoer Philippe

Koller Alain

Kolly Julien

König Xavier

Krähenbühl Ken

Kuettel Christian

L'Eplattenier Eric

Levis Marco

Mansueto Cosimo

Marcolino Moutinho Emilia

Menoud Olivier

Meyer Stéphane

Moret Gilles

Mrazek Harold

Muller Yannick

Müller-Hurni Elisabeth

Neubrand Matthias

Neuhaus Patrick

Niklaus Stéphane

Pasquier Yves

Pauchard Eric

Pauli Alain

Perey Stéphane

Perler Ingo

Piccot Grégoire

Pichonnaz Christian

Pierret Jacques

Progin Josef

Progin Martin

Rauber Cédric

Reber Christian

Righi Nicolas

Rochat Anne

Roggo Thomas

Roggo Xavier

Romanens Pierre

Rosenast Martin

Rosset Valentin

Rouiller Christian

Schuler Marc

Simonet Luc

Spring Andreas

Sturny David

Tercier Nicolas

Tombez Matthieu

Volery Margot

Vorlet Pascal

Werro Daniel

Wicky Laurent

Wicky Patrick

Wicky Stéphane

Yerly Julien

Zbinden Andreas

Zillweger Philippe

RESPONSABLE
AUDIT INTERNE

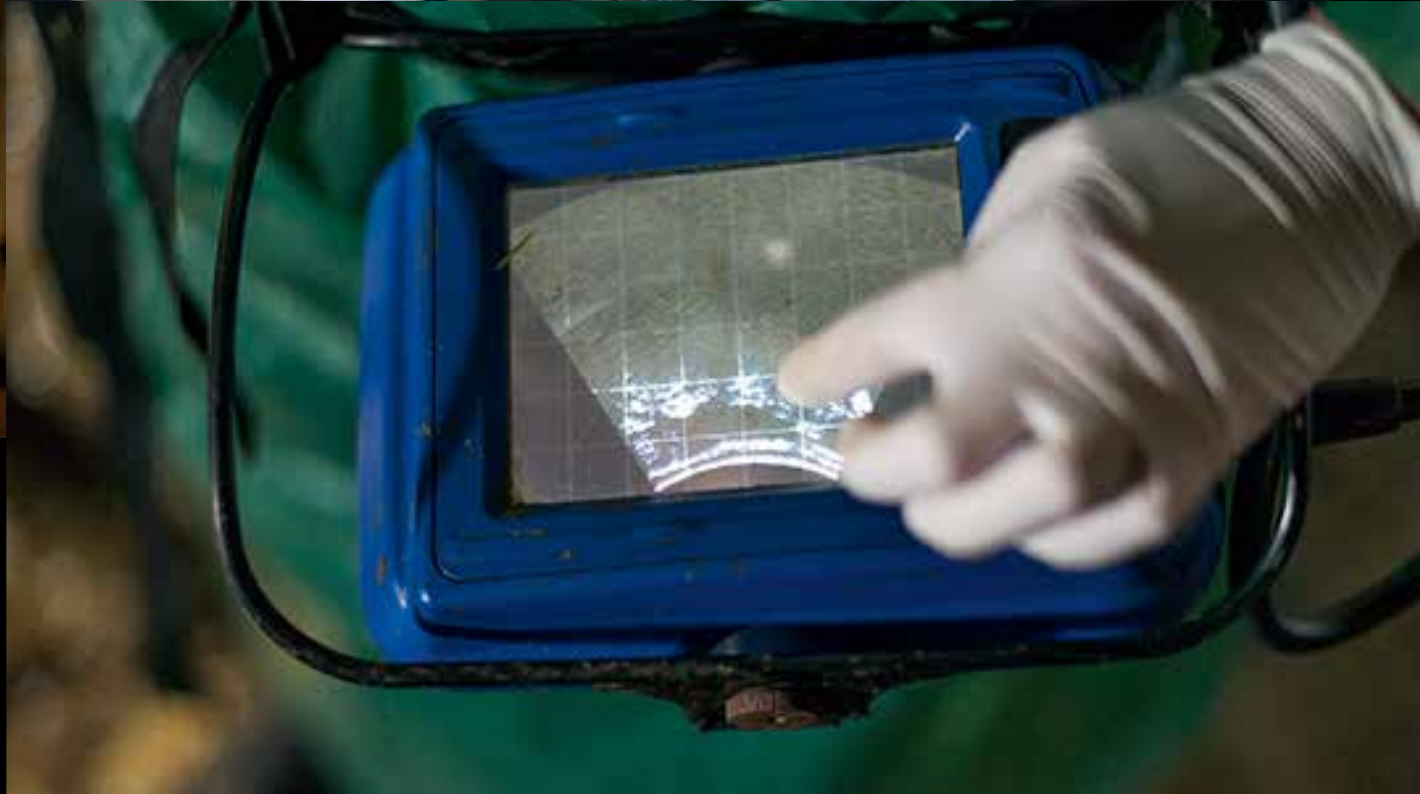
Emery Fabien

AUDITEURS

Carron Lionel

Magnin Nicolas

Mardon Julien



Anouk Marmier - Vétérinaire

Arrivée de sa Belgique natale, Anouk Marmier parcourt désormais les routes et les chemins de la Veveyse pour soigner vaches, chevaux, chèvres et autres moutons. Elle assure avec compétence les tâches dévolues à une vétérinaire de campagne, du suivi de reproduction à la castration en passant par des mises-bas et les vêlages. Outre les interventions en urgence, Anouk Marmier passe en revue le bétail des exploitations, organise les inséminations et s'assure de la bonne santé des animaux, en collaboration avec les paysans et éleveurs. La naissance assez rare de 5 chevreaux et des hivers plus enneigés que d'autres qui obligent à finir la route à pied restent parmi les souvenirs marquants d'une vétérinaire parfaitement intégrée dans notre monde rural.





COMMENTAIRES DES COMPTES 2021

BILAN

EN BREF

(Exprimé en milliers de francs)	2021	2020	Variation en %
Total du bilan	28'034'820	26'714'326	4,9
Avances à la clientèle	20'751'139	20'232'980	2,6
Immobilisations financières	1'370'114	1'322'342	3,6
Dépôts de la clientèle	16'828'698	15'947'148	5,5
Fonds propres (après répartition)	2'251'504	2'150'415	4,7

En 2021, la somme du bilan a progressé de 1,3 milliard de francs à 28,0 milliards de francs, soit une augmentation de 4,9%.

Les avances à la clientèle augmentent de 0,5 milliard de francs à 20,8 milliards de francs ou de 2,6%.

Les nouvelles limites de crédits octroyées totalisent 2,5 milliards de francs.

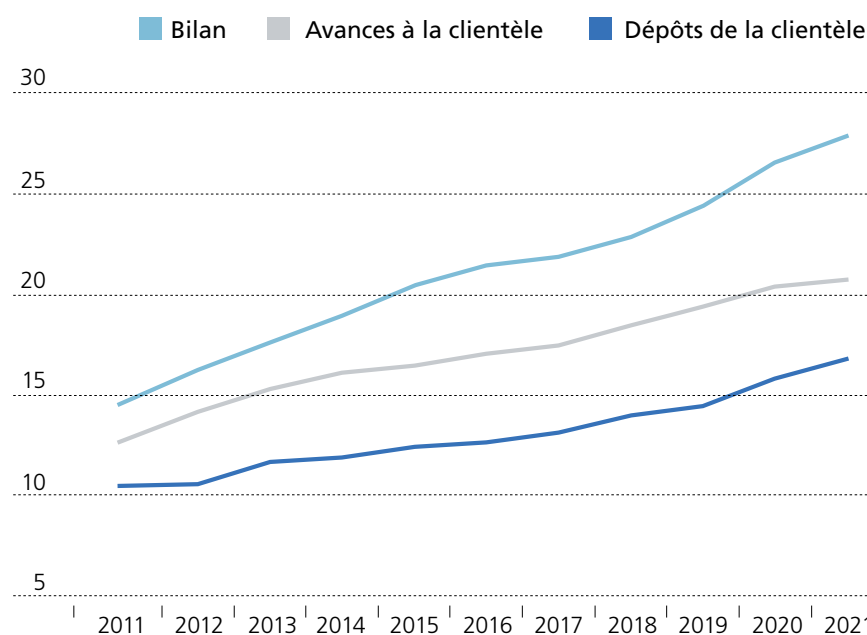
Les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, atteignent 16,8 milliards de francs. Ils progressent de manière exceptionnelle de 0,9 milliard de francs ou de 5,5%.

LIQUIDITÉS

Selon les articles 13 et suivants de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse (OBN) du 18 mars 2004, la moyenne mensuelle des disponibilités requises pour la période de référence, du 20 décembre 2021 au 19 janvier 2022, s'élève à 172,9 millions de francs. En décembre 2021, la moyenne journalière de la période présente un solde de 4'668,5 millions de francs, d'où un supplément de 4'495,6 millions de francs par rapport au montant requis.

En matière de réserve de liquidités, le ratio de liquidités à court terme (LCR) issu des accords Bâle III dépasse les 100% et respecte ainsi les exigences quantitatives.

Évolution du bilan 2011 - 2021 (en milliards de francs)



ACTIFS

Les **créances sur les banques**, composées essentiellement de dépôts à court et à moyen terme placés auprès de banques de première qualité, totalisent 1,0 milliard de francs (+22,2%).

À fin 2021, le bilan ne contient aucune **créance résultant d'opérations de financement de titres** (prise en pension de titres), contre 57,3 millions de francs à fin 2020.

Les **avances à la clientèle**, corrections de valeurs pour risques de défaillance déduits, augmentent de 0,5 milliard de francs à 20,8 milliards de francs (+2,6%).

Les créances hypothécaires progressent de 0,7 milliard de francs à 17,7 milliards de francs (+3,9%).

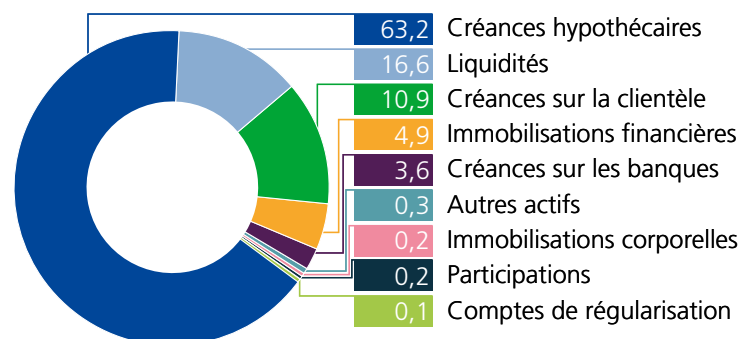
Les autres créances à la clientèle totalisent 3,0 milliards de francs.

La progression importante des avances à la clientèle démontre le soutien important de la BCF à l'économie du canton de Fribourg, notamment aux PME et au marché immobilier, ceci tout en pratiquant une saine gestion des risques.

Les **immobilisations financières** figurent au bilan pour 1,4 milliard de francs. Elles comprennent les titres acquis à des fins de placement et de réserve de liquidités (plus de 98%), le stock des métaux précieux et les immeubles destinés à la vente.

Les **immobilisations corporelles**, composées essentiellement des immeubles à l'usage de la banque, figurent au bilan pour 68,8 millions de francs, après comptabilisation des amortissements.

Répartition de l'actif en %



PASSIFS

Au passif, le **total des engagements envers les banques** augmente de 147,6 millions de francs à 1,7 milliard de francs.

À fin 2021, le bilan ne contient aucune **créance résultant d'opérations de financement de titres**, contre 35,0 millions de francs à fin 2020.

Les **dépôts de la clientèle**, toutes formes confondues, progressent de manière extraordinaire de 0,9 milliard de francs à 16,8 milliards de francs (+5,5%).

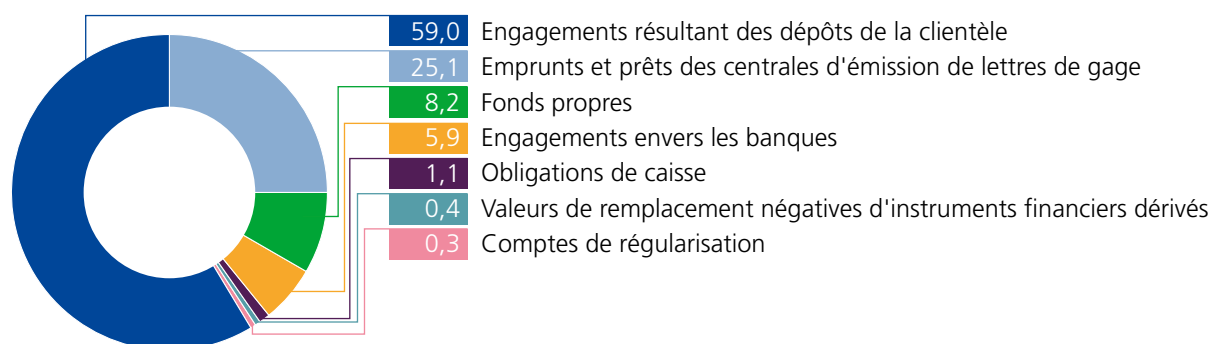
Les **obligations de caisse** augmentent légèrement de 3,3 millions de francs à 299,2 millions de francs.

Les **emprunts et prêts des centrales de lettres de gage** progressent de 282,0 millions de francs (+4,2%). En 2021, la banque a émis un nouvel emprunt obligataire de 240,0 millions de francs et souscrit aux différentes émissions de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales pour un montant total de 645,0 millions de francs. Au cours de la même période, des emprunts pour 603,0 millions de francs ont été remboursés.

Les **provisions** comprennent les montants pour couvrir les risques d'exploitation de la banque et les corrections de valeur pour risque de défaillance sur des engagements hors-bilan. Elles totalisent 7,1 millions de francs contre 9,8 millions de francs à fin 2020.

Les **réserves pour risques bancaires généraux**, considérées comme fonds propres, ont été alimentées par une attribution de 21,0 millions de francs. Elles atteignent 642,0 millions de francs.

Répartition du passif en %

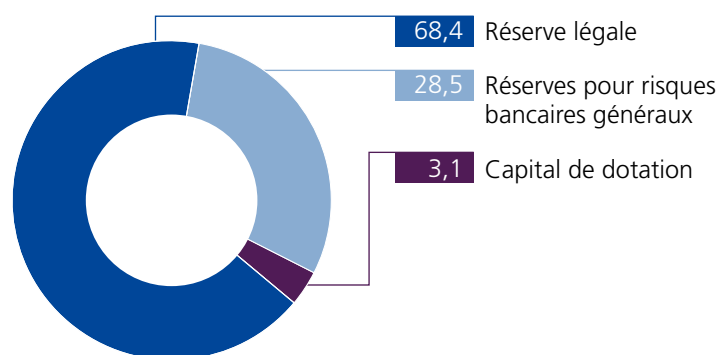


FONDS PROPRES

Les **fonds propres** se composent du capital de dotation, de la réserve légale et des réserves pour risques bancaires généraux.

Le capital de dotation de 70 millions de francs, inchangé depuis 1981, est entièrement mis à disposition par l'État de Fribourg.

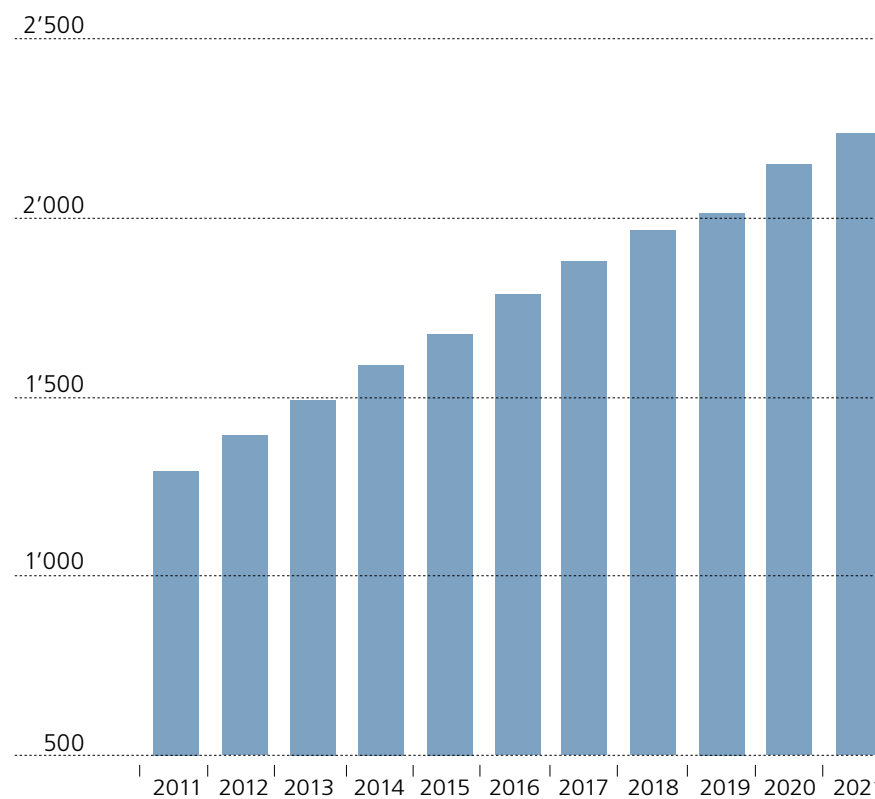
Répartition des fonds propres en % après répartition du bénéfice



Après répartition du bénéfice, l'ensemble des fonds propres augmente de 101,1 millions de francs et franchit la barre des 2,3 milliards de francs. Le ratio CET1 (Common Equity Tier 1 ou noyau dur des fonds propres de base) s'élève à 18,42%.

La BCF respecte amplement les exigences en la matière.

Évolution des fonds propres 2011 - 2021 (en millions de francs)



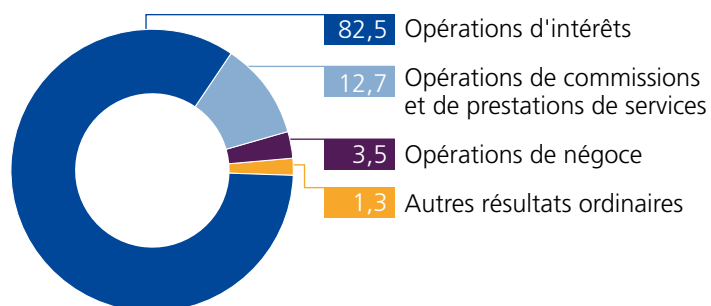
COMPTE DE RÉSULTAT

En 2021, la BCF a pu maintenir le cap dans un contexte marqué par les taux négatifs et le COVID-19. Les effets directs et indirects de la crise sanitaire ont mis à l'épreuve l'organisation de la banque. Les contacts personnels avec nos clients, soit dans les rencontres individuelles ou lors des nombreuses manifestations soutenues par la banque, ont été limités ou ont dû être abandonnés. Les procédures instaurées en 2020 déjà ont permis à la banque de réagir rapidement aux changements imposés, notamment en relation avec la réorganisation des activités et l'alternance des équipes en télétravail. La mobilisation de l'ensemble des collaborateurs au service de la clientèle témoigne notre attachement, notre soutien et notre solidarité en cette période de crise.

Après dotation de 21,0 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux, le bénéfice atteint 135,1 millions de francs (+1,3%), en augmentation pour la 28^{ème} fois consécutive.

Ces résultats démontrent le bien-fondé de la stratégie appliquée et confirment la solide position de la BCF sur le marché. Ils permettent de répondre au triple impératif de servir au mieux nos clients, d'apporter un soutien déterminant et durable à l'économie du canton et de dégager une très bonne rentabilité opérationnelle.

Répartition des produits d'exploitation en %



PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** reculent de 5,1 millions de francs à 276,0 millions de francs (-1,8%).

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Le **résultat brut des opérations d'intérêts** se rétracte de 5,2 millions de francs à 242,7 millions de francs (-2,1%) sous l'impact de la persistance des taux négatifs qui accroît la pression sur les marges d'intérêts. Cette baisse n'a pas été complètement compensée par l'augmentation réjouissante du volume d'affaires et notamment des avances à la clientèle.

Après prise en compte de la variation des corrections de valeur pour risque de défaillance, le **résultat net des opérations d'intérêts** atteint 227,9 millions de francs, en diminution de 7,9 millions de francs (-3,4%). Le besoin de corrections de valeur pour risques de défaillance progresse de 2,8 millions de francs à 14,8 millions de francs. Il inclut également les corrections de valeur pour risques de défaillance sur les créances non compromises, corrections exigées selon l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC).

La part du résultat des opérations d'intérêts représente le 82,5% du total des produits d'exploitation.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le **résultat des opérations de commissions et de prestations de services** affiche une solide progression de 3,3 millions de francs à 34,9 millions de francs (+10,3%).

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Le **résultat des opérations de négoce**, qui est composé essentiellement des produits des devises, changes et métaux précieux, atteint 9,7 millions de francs, en augmentation de 1,4 million de francs (+16,2%).

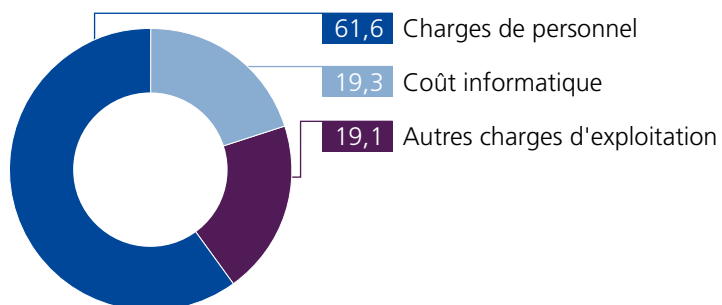
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES

Les **autres résultats ordinaires**, en diminution de 1,8 million de francs, totalisent 3,6 millions de francs.

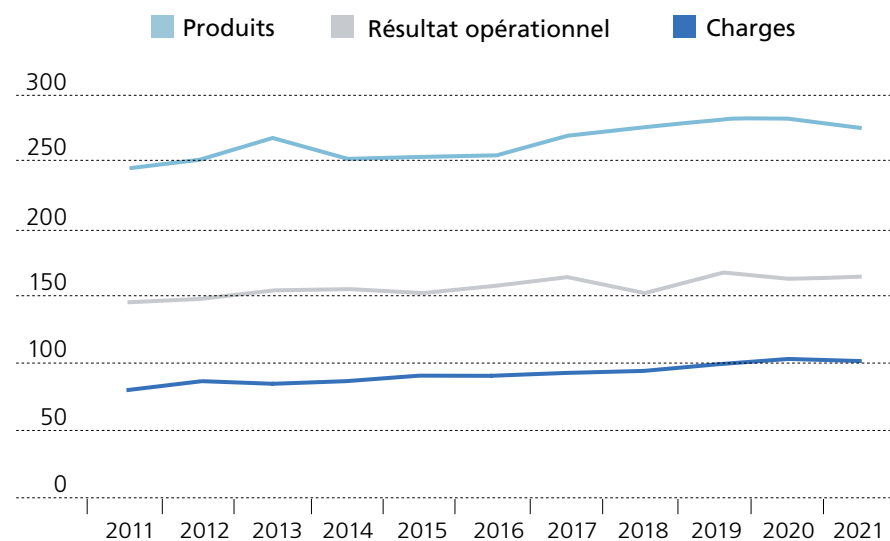
CHARGES D'EXPLOITATION

Le **total des charges d'exploitation ordinaires** de 101,3 millions de francs est en légère diminution de 0,4 million de francs; il reste en deçà du budget et confirme la parfaite maîtrise des coûts.

Répartition des charges d'exploitation en %



Évolution des résultats 2011 - 2021 (en millions de francs)



RÉSULTATS

CORRECTIONS DE VALEUR SUR PARTICIPATIONS, AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS IMMATÉRIELLES

Les amortissements sur les immobilisations corporelles et corrections de valeur sur participations totalisent 11,0 millions de francs, en diminution de 5,6 millions de francs.

VARIATIONS DES PROVISIONS ET AUTRES CORRECTIONS DE VALEUR, PERTES

La variation des corrections de valeur et des pertes impacte le résultat de 0,4 million de francs.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **résultat opérationnel** s'établit à 163,4 millions de francs, en progression de 1,3 million de francs (+0,8%).

IMPÔTS

Les communes perçoivent un montant de 2,8 millions de francs, les paroisses de 0,3 million de francs et le canton de 4,1 millions de francs.

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

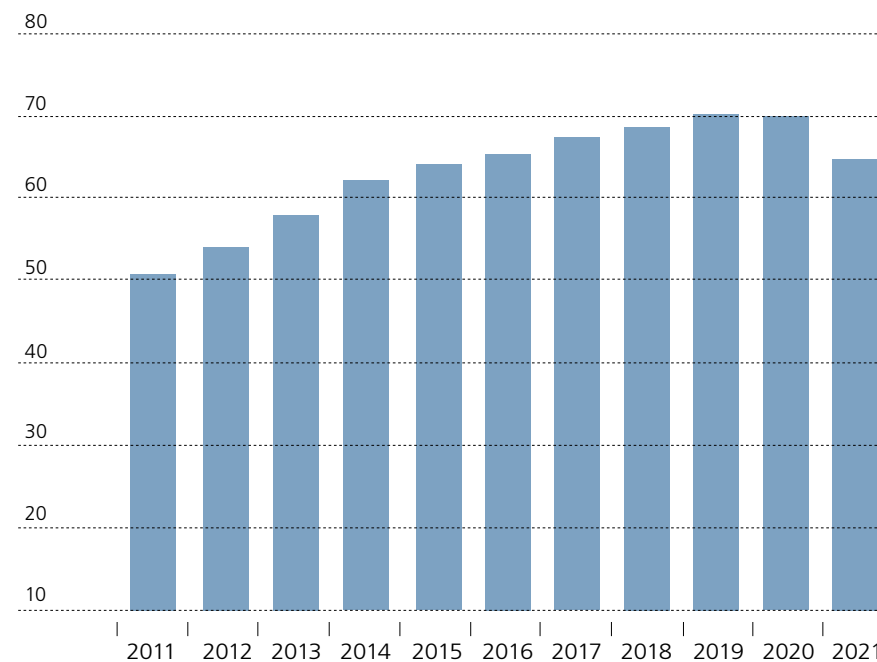
Le **bénéfice net** atteint 135,1 millions de francs, soit une augmentation de 1,7 million de francs (+1,3%).

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Lors de sa dernière séance, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2021 :

Bénéfice de l'exercice	CHF 135'088'782
Bénéfice reporté	CHF 415'083
Bénéfice au bilan	CHF 135'503'865
Répartition du bénéfice	
Indemnité pour la garantie de l'État	CHF 44'000'000
Rémunération du capital de dotation	CHF 11'000'000
Attribution au fonds de réserve	CHF 80'000'000
Report à nouveau	CHF 503'865

Évolution du versement annuel (y compris impôts) à l'État 2011 - 2021 (en millions de francs)



La banque exprime sa gratitude à sa fidèle clientèle pour sa confiance. Elle s'engage à améliorer en permanence la qualité de ses services.

Au nom du conseil d'administration : A. Michel, président
 Au nom de la direction générale : D. Wenger, président



Mélanie et Manuka - Section canine de la Police cantonale fribourgeoise
Fouiller des bâtiments, rechercher des explosifs ou de la drogue, partir sur la piste de cambrioleurs ou d'objets perdus font partie du quotidien de Mélanie et de son berger allemand Manuka. Des interventions qui sont le fruit d'une éducation canine de 2 ans, suivie d'un entraînement régulier. Mais le point d'orgue d'une journée réussie du tandem : retrouver – en bonne santé – une personne disparue. Un lien de confiance et de complicité unit Mélanie et Manuka, qui mettent leurs compétences mutuelles au service de la section canine de la police cantonale fribourgeoise. Un lien qui ne s'arrêtera pas à la « retraite » de Manuka après une dizaine d'années d'activité, puisque la chienne restera une compagne à vie de Mélanie.



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2021

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ACTIFS			VARIATION	
	31.12.2021	31.12.2020	EN CHF	EN %
Liquidités	4'651'652	3'978'999	672'653	16,9
Créances sur les banques	1'003'614	821'133	182'481	22,2
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	57'275	-57'275	-100,0
Créances sur la clientèle	3'046'747	3'187'449	-140'702	-4,4
Créances hypothécaires	17'704'392	17'045'531	658'861	3,9
Opérations de négoce	2'002	2'019	-17	-0,8
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9'982	5'614	4'368	77,8
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0,0
Immobilisations financières	1'370'114	1'322'342	47'772	3,6
Comptes de régularisation	33'408	32'845	563	1,7
Participations	50'288	46'851	3'437	7,3
Immobilisations corporelles	68'827	68'910	-83	-0,1
Valeurs immatérielles	0	0	0	0,0
Autres actifs	93'794	145'358	-51'564	-35,5
Total des actifs	28'034'820	26'714'326	1'320'494	4,9
Total des créances subordonnées	78'260	70'250	8'010	11,4
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0,0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2021	31.12.2020	VARIATION	
			EN CHF	EN %
PASSIFS				
Engagements envers les banques	1'666'911	1'519'357	147'554	9,7
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	0	35'000	-35'000	-100,0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	16'529'472	15'651'178	878'294	5,6
Engagements résultant d'opérations de négoce	0	0	0	0,0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	99'210	144'252	-45'042	-31,2
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0,0
Obligations de caisse	299'226	295'970	3'256	1,1
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	7'027'000	6'745'000	282'000	4,2
Comptes de régularisation	93'856	94'826	-970	-1,0
Autres passifs	5'503	6'487	-984	-15,2
Provisions	7'138	9'841	-2'703	-27,5
Réserves pour risques bancaires généraux	642'000	621'000	21'000	3,4
Capital de dotation	70'000	70'000	0	0,0
Réserve légale issue du bénéfice	1'459'000	1'388'000	71'000	5,1
Bénéfice reporté	415	71	344	>100
Bénéfice de l'exercice	135'089	133'344	1'745	1,3
Total des passifs	28'034'820	26'714'326	1'320'494	4,9
Total des engagements subordonnés	0	0	0	0,0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0,0
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels	193'545	187'548	5'997	3,2
Engagements irrévocables	328'470	341'847	-13'377	-3,9
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	48'552	35'460	13'092	36,9
Crédits par engagement	0	0	0	0,0

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
	2021	2020	EN CHF	EN %
Produit des intérêts et des escomptes	291'569	306'419	-14'850	-4,8
Produit des intérêts et dividendes des opérations de négoce	70	42	28	66,7
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	9'067	9'266	-199	-2,1
Charges d'intérêts	-58'055	-67'917	-9'862	-14,5
Résultat brut des opérations d'intérêts	242'651	247'810	-5'159	-2,1
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-14'794	-12'025	2'769	23,0
Résultat net des opérations d'intérêts	227'857	235'785	-7'928	-3,4
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	19'834	17'835	1'999	11,2
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'957	1'916	41	2,1
Produit des commissions sur les autres prestations de services	16'493	15'104	1'389	9,2
Charges de commissions	-3'398	-3'234	164	5,1
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	34'886	31'621	3'265	10,3
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	9'708	8'356	1'352	16,2
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-30	1'262	-1'292	-102,4
Produit des participations	2'325	2'366	-41	-1,7
Résultat des immeubles	726	737	-11	-1,5
Autres produits ordinaires	763	1'257	-494	-39,3
Autres charges ordinaires	-187	-195	-8	-4,1
Autres résultats ordinaires	3'597	5'427	-1'830	-33,7
Total des produits d'exploitation	276'048	281'189	-5'141	-1,8

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
	2021	2020	EN CHF	EN %
Charges de personnel	-62'443	-61'102	1'341	2,2
Autres charges d'exploitation	-38'863	-40'569	-1'706	-4,2
Total des charges d'exploitation	-101'306	-101'671	-365	-0,4
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-10'982	-16'604	-5'622	-33,9
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-409	-905	-496	-54,8
Résultat opérationnel	163'351	162'009	1'342	0,8
Produits extraordinaires	0	278	-278	-100,0
Charges extraordinaires	0	0	0	0,0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-21'000	-21'000	0	0,0
Impôts	-7'262	-7'943	-681	-8,6
Bénéfice de l'exercice	135'089	133'344	1'745	1,3
Bénéfice reporté	415	71	344	>100
Bénéfice au bilan	135'504	133'415	2'089	1,6
Répartition du bénéfice				
Indemnité pour la garantie de l'État	44'000	43'000	1'000	2,3
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000	0	0,0
Versement extraordinaire à l'État	0	8'000	-8'000	-100,0
Attribution au fonds de réserve	80'000	71'000	9'000	12,7
Report à nouveau	504	415	89	21,4

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	SOURCES	EMPLOIS	SOURCES	EMPLOIS
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
Résultat de la période	135'089		133'344	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	21'000		21'000	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	10'982		16'604	
Provisions et autres corrections de valeur		2'703	147	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	4'372		12'421	
Délimitations actives		563	2'789	
Délimitations passives		970	23'439	
Versement à l'État		62'000		49'000
Solde	171'443	66'236	209'744	49'000
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
Solde	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
Participations		3'737		20'778
Immeubles		2'037		2'520
Autres immobilisations corporelles		8'562		13'544
Solde	0	14'336	0	36'842
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Engagements envers les banques à court terme	32'554			115'496
Engagements envers les banques à long terme	115'000		124'000	
Créances sur les banques à court terme		182'481		289'862
Créances sur les banques à long terme				
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à court terme		35'000		665'000
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Créances résultant d'opérations de financement de titres à court terme	57'275			8'867
Créances résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	878'294		1'470'712	
Créances sur la clientèle	130'868			71'583
Créances hypothécaires		653'399		809'650
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		45'042	3'696	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4'368	2'161	
Obligations de caisse	36'501	33'245	71'100	39'680
Emprunts	240'000	300'000	480'000	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	645'000	303'000	811'000	194'000
Immobilisations financières		47'772		157'431
Opérations de négoce	17		5'521	
Autres engagements		984		358
Autres créances	51'564			6'185
Solde	2'187'073	1'605'291	2'968'190	2'358'112
État des liquidités:				
Liquidités		672'653		733'980
Solde	2'358'516	2'358'516	3'177'934	3'177'934

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CAPITAL DE DOTATION	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE	BÉNÉFICE / PERTE REPORTÉ	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	70'000	621'000	1'388'000	133'415		2'212'415
Dividendes et autres distributions				-62'000		-62'000
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux		21'000				21'000
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves			71'000	-71'000		0
Bénéfice / Perte (résultat de la période)					135'089	135'089
Capitaux propres à la fin de la période de référence	70'000	642'000	1'459'000	415	135'089	2'306'504



Raphaël Codourey - Taxidermiste

Le hibou grand-duc vous regarde droit dans les yeux, vous retenez presque votre respiration de peur de l'effaroucher. Nulle crainte cependant : son passage entre les mains expertes de Raphaël Codourey, taxidermiste à Corminboeuf, l'a transformé en une semaine de travail minutieux d'un malheureux volatile tué accidentellement à un magnifique rapace si proche de la réalité qu'il semble prêt à prendre son envol. Mais si vous rêvez d'un animal plus exotique, tel un crocodile de plus de 4 mètres, ou d'une composition fantastique comme les animaux chimériques de la chorégraphie Songe d'une nuit d'été, Raphaël Codourey laissera parler toute sa créativité et tout son talent pour composer un tableau animalier réellement onirique.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) est une personne morale de droit public distincte de l'État. Son siège est à Fribourg.

PERSONNEL

Au 31 décembre 2021, la banque salarie 474 personnes (31.12.2020: 474) représentant 388 emplois à temps complet (31.12.2020: 385).

ACTIVITÉS

La BCF offre les prestations de services d'une banque universelle de proximité. Elle joue un rôle déterminant dans le marché bancaire fribourgeois grâce à sa connaissance du tissu économique et à sa forte implantation. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure. Elle concentre ses activités dans les domaines indiqués ci-après :

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Les opérations d'intérêts constituent, avec une part de 83% du total des produits, la principale source de revenus. Les avances sont en général accordées moyennant des couvertures hypothécaires sur des logements, des bâtiments commerciaux et industriels. Les crédits commerciaux sont notamment octroyés aux PME de tous les secteurs économiques du canton.

Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont déduites du résultat brut des opérations d'intérêts et impactent ainsi directement la marge d'intérêt.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie des opérations à court et à moyen terme. Pour le refinancement à long terme, la BCF recourt au marché des capitaux. Elle émet ainsi à intervalles irréguliers des emprunts en son nom propre et participe, en tant que membre de la Centrale d'émission des lettres de gage des Banques Cantonales, aux emprunts émis par cet organisme.

La gestion des risques de taux se fait principalement par le biais des swaps de taux. Les dépôts à la clientèle, y compris les obligations de caisse, couvrent à raison de 81% les avances à la clientèle.

AFFAIRES DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les opérations de commissions et de prestations de services participent pour 13% au total des produits. Les opérations sur titres, le conseil en placement, la gestion de fortune, ainsi que le trafic des paiements constituent la part prépondérante des affaires de commissions et de prestations. Tant la clientèle privée que les investisseurs institutionnels et les entreprises commerciales utilisent ces services financiers.

AFFAIRES DE NÉGOCE

Les affaires de négoce, 3% du total des produits, se composent essentiellement des opérations de change, de métaux précieux et de devises, exécutées pour le compte

de la clientèle. Ces opérations sont effectuées dans le cadre de limites précises, sans position ouverte importante.

AUTRES CHAMPS D'ACTIVITÉ

Pour répondre aux exigences de liquidité, la banque gère son propre portefeuille de titres. Il est composé en majorité de positions à taux d'intérêt fixe pouvant être escomptées auprès de la Banque nationale suisse pour des opérations de Repo (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements). La BCF exerce son activité dans un réseau de 27 succursales dont une en ligne. Elle exploite également 60 bancomats, 20 depomats et 11 zones en libre-service.

EXTERNALISATION

La BCF a notamment externalisé au sens de la circulaire de la FINMA 2018/3 (« Outsourcing - banques et assureurs ») les activités liées à l'informatique auprès de la société Swisscom (Suisse) SA et les activités de numérisation des documents auprès de La Poste Suisse SA.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS OU SUBSÉQUENTS

Aucun élément n'est à relever.

PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, aux dispositions régissant l'établissement des comptes, à savoir l'ordonnance de la FINMA sur les comptes OEPC et à la directive FINMA 2020/01 (« Comptabilité banques »), ainsi qu'au code des obligations. Les comptes annuels sont établis conformément au principe de l'image fidèle (boucllement individuel statutaire) au 31 décembre.

Les dispositions sur la constitution de corrections de valeur pour risques de défaillance énoncées à l'art. 25 de l'OEPC ont été implémentées courant 2021.

Les chiffres des annexes et des informations complémentaires ont été arrondis pour les besoins de la publication. De potentiels écarts d'addition sont ainsi possibles.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque au jour de leur conclusion (trade date accounting).

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis aux cours

de change effectifs aux dates des transactions. Les gains et les pertes sont enregistrés dans le résultat des « Opérations de négoce » ou dans les « Autres résultats ordinaires ».

Cours appliqués:	31.12.2021	31.12.2020
EUR	1,034	1,082
USD	0,913	0,881
GBP	1,232	1,205

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont portées au bilan à la valeur nominale.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La mise au bilan des créances et des engagements sur la clientèle et sur les banques est effectuée selon le principe de la valeur nominale. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il existe des indices permettant d'estimer que les clauses contractuelles ne seront pas entièrement respectées, sont évaluées à leur valeur de liquidation. Ainsi, après prise en compte des garanties fournies, les risques de pertes résiduels existants sur ces créances sont couverts par des corrections de valeur individualisées. Dans le cadre de l'évaluation des corrections de valeur individualisées, l'ensemble des engagements du client est pris en compte.

Pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, une correction de valeur est également constituée.

Les intérêts sur créances compromises et ceux dont le recouvrement est problématique, respectivement les intérêts échus et impayés au-delà de 90 jours, sont provisionnés.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont toujours évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des « Opérations de négoce ». Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des « Opérations d'intérêts ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres productifs d'intérêts considérés comme immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, l'agio ou le disagio est amorti jusqu'à l'échéance des titres (accrual method).

Les autres titres d'immobilisations financières ainsi que les métaux précieux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les immeubles destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur de liquidation. Celle-ci tient également compte de la durée de rétention des objets.

MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

Les opérations de mise/prise en pension (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements) sont comptabilisées comme suit :

- _ Les montants en argent échangés sont portés au bilan sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres », respectivement « Engagements résultant d'opérations de financement de titres ».
- _ Les titres transférés à des fins de garantie n'impliquent pas d'écriture au bilan, la banque cédante restant l'ayant droit économique.
- _ L'aliénation subséquente de titres reçus implique une saisie au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées au plus à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour les participations dans des sociétés dont les titres sont cotés en bourse, l'évaluation est basée sur la valeur boursière, mais au maximum à leur coût d'acquisition.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non significative, sont valorisées à 1 franc au bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immeubles et terrains propriétés de la banque, portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sont amortis selon la méthode dégressive basée sur leur durée de vie économique attendue. Les terrains ne sont pas amortis. Les travaux d'aménagement ou de transformation dans des immeubles existants sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée, ou s'ils entraînent une augmentation de la durée de vie.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines, les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 5 ans. Le principe de l'évaluation individuelle est appliqué.

COMPTES DE RÉGULARISATION

La délimitation dans le temps des produits et des charges concernant l'exercice est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

PROVISIONS

Les provisions pour les risques d'exploitation et pour les risques de défaillance des engagements hors-bilan, économiquement nécessaires, sont évalués individuellement à la date d'établissement des comptes.

Les corrections de valeur sur des créances du bilan sont déduites des rubriques correspondantes et ne figurent ainsi pas dans cette position.

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents de l'activité par le débit de la rubrique « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Elles sont reconnues comme fonds propres de base au sens de l'ordonnance fédérale sur les banques et ne sont pas imposées fiscalement.

COMMISSIONS SUR AFFAIRES CRÉDIT

La banque comptabilise les commissions de crédits sous la rubrique « Intérêts

créanciers». Les commissions de conversion de taux variables en taux fixes sont comptabilisées sous « Opérations de commissions ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de son bilan « Asset and Liability Management », la banque contracte pour son propre compte des swaps de taux d'intérêts afin de couvrir les prêts à taux fixes accordés à la clientèle. Ces opérations de couverture d'affaires actives font l'objet de tests périodiques d'efficacité.

Les résultats sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.

Les positions de négoce en instruments dérivés sont évaluées au prix du marché.

La banque effectue également des opérations de change à terme d'achat et de vente d'options couvertes pour le compte de ses clients et pour son propre compte. Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts au jour du bilan sont enregistrées sous la rubrique « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés », respectivement sous « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Les volumes de tous les contrats ouverts sont indiqués hors bilan.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La banque dispose, pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs, d'une caisse de pension autonome appelée « Caisse de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg »; il s'agit d'un établissement de droit public. La Caisse de prévoyance est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, conformément à l'article 48 LPP.

Le boucllement est établi selon Swiss GAAP RPC 26.

L'employeur ne dispose d'aucune réserve de cotisations dans la Caisse.

Au 01.01.2022, 448 assurés actifs et 197 pensionnés sont affiliés à la caisse de pension (année précédente: 446 et 193).

Le plan de prévoyance adopté est un plan dit « en primauté des cotisations »; il couvre les risques usuels de la prévoyance, à savoir les rentes de retraite et d'invalidité, ainsi que le risque-décès. Les cotisations versées pour 2021 par la banque à la Caisse de prévoyance se sont élevées à 6,9 millions de francs (voir tableau page 81).

IMPÔTS

Les impôts se calculent en fonction des résultats réalisés par la banque et tiennent compte du principe de rattachement à la période de référence.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES ET DES PRINCIPES D'ÉVALUATION

Aucune modification des principes comptables et d'évaluation n'est à relever durant l'année 2021.

FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE

Les effets directs et indirects de la crise sanitaire ont mis à l'épreuve l'organisation de la banque. Les contacts personnels avec les clients, soit dans les rencontres individuelles

ou lors des nombreuses manifestations soutenues par la banque, ont été limités ou ont dû être abandonnés. Les procédures instaurées en 2020 déjà permettent à la banque de réagir rapidement aux changements imposés, notamment en relation avec la réorganisation des activités et l'alternance des équipes en télétravail.

La pandémie liée au virus COVID-19 continue d'impacter négativement l'économie et certaines branches d'activité. Cette évolution incertaine de la crise sanitaire et de ses répercussions est susceptible d'affecter les résultats financiers de la banque.

APPROCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

En tant qu'institut financier, la banque est confrontée aux risques spécifiques suivants:

- _ Risques de défaillance de nos contreparties
- _ Risques de marché et en particulier le risque de taux et les risques de liquidités
- _ Risques opérationnels dont:
 - _ Risques juridiques et de non-conformité
 - _ Risque de réputation

Le cadre stratégique de l'exposition aux risques (appétit de risques), l'organisation, les principes d'évaluation des risques, le rapport des risques ainsi que d'autres principes de fonctionnement de la gestion et de la surveillance des risques sont définis dans le « Concept-cadre pour la gestion des risques ». Ce document, élaboré par la direction générale (DIGE), est revu et adopté annuellement par le conseil d'administration (CA).

GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques de la BCF sont définies selon les mêmes principes de base pour l'ensemble des risques. Les principales responsabilités en matière de gestion des risques sont résumées comme suit:

- _ Le CA adopte la politique des risques de la banque élaborée par la direction générale (DIGE) et veille à l'instauration d'un système de contrôle interne (SCI) efficace.
- _ Le Comité d'audit et des risques (CAuR) surveille et évalue l'efficacité de la politique des risques et des contrôles internes.
- _ La DIGE est responsable de l'élaboration, de la mise en place et du fonctionnement de la gestion des risques ainsi que du SCI. Elle établit les directives et les instructions qui règlent les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des risques.
- _ Le team Risk Management, Controlling et Comptabilité (RMCO), dirigé par le Chief Risk Officer (CRO), est responsable de la gestion et du contrôle des risques. Sa mission est de développer et d'améliorer les méthodes et principes de la gestion des risques de la banque. Il assure également le rapport des risques et le fonctionnement du SCI.
- _ La fonction Compliance, rattachée au président de la direction générale, a pour objectif de contribuer au fonctionnement de la banque en conformité avec les exigences de son périmètre de compétence. Ce dernier comprend notamment les réglementations concernant la relation avec la clientèle, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la surveillance des marchés et la transparence institutionnelle.

PROPENSION AU RISQUE – STRATÉGIE

L'appétit de risques de la BCF est défini de manière cohérente avec la stratégie et le modèle d'affaires de banque universelle à fort ancrage régional. La BCF poursuit une stratégie de risque faible qui se traduit par les principes suivants en matière de politique des risques :

- _ La BCF ne soutient pas les transactions qui peuvent être qualifiées de douteuses d'un point de vue éthique, fiscal, juridique, politique ou économique.
- _ La BCF évite les transactions qui comportent des risques de conflits d'intérêts et des risques difficilement maîtrisables d'ordre environnemental et politique.

La stratégie de la BCF se concentre sur les affaires avec la clientèle privée et entreprises (en particulier les PME) ainsi que sur la gestion de fortune. Le négoce pour propre compte de titres est limité à 30 millions de francs et soumis à la règle de minimis (art. 83 OFR).

La BCF gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques grâce à ses propres résultats et à la structure de ses fonds propres. Le refinancement du portefeuille de crédits doit être couvert majoritairement par des fonds de la clientèle.

Les risques de taux, qui résultent des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque, sont limités au moyen de positions à taux fixe passives et d'instruments dérivés.

Les risques opérationnels représentent des risques que la banque ne contracte pas activement et sont limités en raison du modèle d'affaires simple de la banque.

ÉVALUATION DES RISQUES

Le but économique de chaque transaction doit être transparent, analysé d'une manière complète et être en accord avec la réglementation interne. La définition des catégories de risques est en concordance avec les prescriptions nationales et internationales.

Chaque risque est évalué à l'aide de méthodes approuvées et de manière indépendante. L'évaluation est basée sur l'analyse de la probabilité de survenance du risque ainsi que de son impact financier. Ainsi, une cartographie des risques est construite et revue tous les trois mois.

TOLÉRANCE ET RÉDUCTION DES RISQUES

En fonction de sa stratégie de risques faibles, la BCF a déterminé dans quelle mesure elle entend prendre des risques et a, à cette fin, mis en place une limite pour chaque type de risque, respectivement pour chaque indicateur Risk. Ces limites sont stratégiques (CA) ou opérationnelles (DIGE). Le dépassement d'une limite est annoncé à la DIGE et par elle au CAuR et au CA.

Les risques encourus sont surveillés par des mesures de contrôle qui font partie intégrante du système de contrôle interne. Les directives et instructions internes définissent les contrôles relatifs à chaque domaine traité.

Des scénarios de stress sont régulièrement déroulés notamment sur le portefeuille hypothécaire, sur le risque de taux, sur la liquidité, ainsi que sur les fonds propres. Les résultats de ces scénarios permettent d'améliorer en permanence les mesures, respectivement les contrôles mis en place pour atténuer les risques.

RAPPORTS SUR LES RISQUES

L'objectif principal des rapports sur les risques est d'assurer une remontée synthétique

aux différents organes sur l'état et l'évolution des risques de la banque et de contrôler le respect des différentes limites.

Le rapport consolidé sur l'ensemble des risques de la BCF est établi par le RMCO. Il apprécie l'environnement économique et donne une compréhension approfondie de l'évolution des risques de crédit, de marché, de liquidité et des risques opérationnels.

RISQUES DE DÉFAILLANCE / RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de défaillance se décrit comme le risque de perte résultant du non-respect des clauses contractuelles par la contrepartie et revêt une importance significative pour la banque.

Un règlement édicté par le CA, intitulé « Politique de crédit », définit les objectifs et les principes régissant les affaires comportant un risque de contrepartie.

Sur cette base, une directive spécifique « Gestion des crédits » traitant notamment du régime de compétences, des critères d'analyse, d'octroi, de surveillance et des normes de qualité, a été établie par la DIGE.

Elle s'applique à l'ensemble des activités de crédits de la banque, à l'exception des créances sur les banques et les assurances, et vise à assurer une pratique d'autorisation uniforme et adaptée aux risques de crédit. À ce titre, ce document précise les principes, les lignes directrices et normes en vigueur et vise à instaurer un cadre de travail approprié et un code de conduite homogène en matière de gestion des risques de crédit sur une base régulière, précise et complète.

L'ensemble des contreparties nécessitant une autorisation de crédit doit faire l'objet d'une évaluation des risques. La solvabilité des contreparties est une composante essentielle de l'analyse de crédit. À ce titre, tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition du rating de la contrepartie.

Le rating ou la classe de risque reflète le risque de défaut du preneur de crédit. La banque travaille avec une échelle de rating des contreparties basée sur douze classes de risque, dont trois classes pour risques plus élevés. En parallèle, la banque se base sur une segmentation au moyen de différents modèles de risque développés au sein de la directive dédiée. La détermination et la gestion des ratings de contreparties sont assurées au moyen de systèmes experts de notation pour les segments de clientèle suivants : clientèle privée, clientèle entreprises et clientèle des professionnels de l'immobilier. Les systèmes experts de notation des ratings de contreparties utilisés par la banque sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG.

Ainsi, la qualité des preneurs de crédit est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes et permet également à la banque de déterminer de manière adéquate les conditions applicables à chaque financement.

La banque distingue les trois phases suivantes dans la gestion d'un crédit :

- _ L'analyse et l'octroi d'un crédit
- _ La surveillance continue des crédits
- _ Le traitement des crédits en souffrance et compromis.

ANALYSE ET OCTROI D'UN CRÉDIT

Chaque octroi de crédit, respectivement chaque modification d'un crédit existant, dans le cadre des compétences attribuées et sous la responsabilité de la division Marché, fait l'objet d'un protocole de crédit. Le contrôle final de la qualité des données

de crédit, la libération et le décaissement des crédits incombent à la division Support marché.

Le montant des prêts octroyés est fonction notamment de la capacité du preneur de crédit à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la banque.

Le service de la dette, correspondant à l'ensemble des charges liées au financement accordé additionné des charges liées aux autres engagements de l'emprunteur ou du groupe auprès de la banque et/ou d'établissements tiers, doit pouvoir être assumé tout au long de la durée de vie du crédit. Autrement dit, la tenue des charges ne doit pas dépasser un certain seuil en relation avec la capacité de revenus du preneur de crédit. La banque a ainsi fixé des règles et des limites y relatives au sein de sa directive dédiée.

L'estimation des immeubles est également régie par la directive « Gestion des crédits ». Outre les règles et critères définis au sein de la directive, la banque utilise deux systèmes d'évaluation tiers : un pour l'évaluation des objets immobiliers de rendement à l'aide d'un modèle de capitalisation et un pour l'évaluation hédoniste du logement en propriété. Ces deux systèmes sont fournis par la société Wüest Partner SA. L'estimation fait l'objet d'une révision régulière en ligne avec les principes de surveillance interne périodique des crédits.

La valeur retenue est déterminée en fonction du type d'objet financé, soit :

- _ Maison individuelle, familiale et appartement en PPE à l'usage du propriétaire : méthode de la valeur réelle et modèle hédoniste.
- _ Immeuble locatif, commercial, administratif, industriel ou artisanal : méthode de la valeur de rendement.
- _ Exploitation agricole soumise à la LDFR : méthode de la valeur de rendement basée sur la charge maximale au sens de la LDFR.
- _ Terrain à bâtir : méthode de la valeur réelle.

Pour les immeubles de rendement, le taux de capitalisation tient notamment compte des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt ainsi que des caractéristiques et des risques inhérents à l'immeuble.

La banque applique des taux d'avance différenciés applicables à chaque typologie d'objet immobilier financé.

Ce principe, à savoir la définition d'un taux d'avance maximal, vaut également pour les autres types de sûretés acceptées par la banque et pouvant être remises en couverture de financements.

Les opérations interbancaires, y compris celles sur dérivés, sont quant à elles effectuées avec des banques de première qualité dans le cadre de limites préalablement définies et validées annuellement par le conseil d'administration.

SURVEILLANCE

Le portefeuille de crédits de la banque est soumis à une surveillance permanente. Un suivi mensuel du respect des limites de crédit est notamment en vigueur.

À intervalles réguliers et hors événement particulier, chaque financement est soumis à un réexamen interne périodique en fonction de sa typologie, du taux d'avance, de la qualité des sûretés ainsi que du rating de la contrepartie. Ce réexamen permet à la banque une actualisation suivie des ratings ainsi qu'une communication régulière avec

ses contreparties assurant ainsi une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits.

La qualité de l'ensemble du portefeuille est suivie trimestriellement à l'aide d'analyses de migration des ratings attribués. De plus, le portefeuille hypothécaire est soumis à des tests de stress permettant de mesurer l'impact d'une crise immobilière induite par l'évolution de différents facteurs économiques.

Le portefeuille de crédits est entre autres analysé sous l'angle de sa répartition géographique et de sa concentration par branche économique. À cet effet, des contrôles sont effectués périodiquement.

Les gros risques, soit les positions importantes envers un débiteur ou un groupe économique, sont rapportés et présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration.

CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET COMPROMISES

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, font l'objet d'une procédure spécifique et individuelle. Dès les premiers signes de dégradation, les créances sont classifiées dans une des classes de risques les plus élevées. Il peut s'agir par exemple de dépassements non régularisés, d'intérêts échus et impayés ou plus généralement d'une dégradation de la situation financière du preneur de crédit. Les créances concernées font l'objet d'un suivi permanent et celles appartenant aux trois classes de risques les plus importantes sont analysées et évaluées à leur valeur de liquidation. Si nécessaire, une correction de valeur individuelle est calculée et constituée. L'ensemble de la relation d'affaires du client ou de l'entité économique est pris en compte dans l'évaluation de la correction nécessaire. La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et sa valeur vraisemblablement réalisable.

Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Les dissolutions de corrections de valeur ou de provisions devenues libres sont également enregistrées dans la rubrique « variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit, la banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Les corrections de valeur individuelles sont compensées à l'actif du bilan avec les positions actives correspondantes.

Les intérêts échus et impayés depuis plus de 3 mois, soit les intérêts compromis, sont automatiquement et intégralement provisionnés.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant des exercices précédents sont dissous par la rubrique du compte de résultat « variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

À la fin de chaque trimestre, chaque créance fait l'objet d'une nouvelle évaluation et une adaptation de la correction de valeur est apportée si nécessaire. Ce processus est soutenu par une application dédiée qui automatise les étapes de validation selon les compétences définies.

CRÉANCES NON COMPROMISES

Les créances non compromises résultent de situations où il est vraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs.

En tant que banque de catégorie 3 selon l'annexe 3 OB, la banque est tenue en vertu de l'art. 25 al 1 let b OEPC-FINMA de constituer des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises.

Les risques inhérents de défaillance résultent des risques présents lors du jour de l'établissement du bilan, dans un portefeuille de crédits apparemment sain, qui ne se réaliseront qu'ultérieurement.

Ainsi, les risques inhérents de défaillance relatifs aux créances non compromises, soit les créances classifiées dans les catégories de ratings 1 à 9, font également l'objet de corrections de valeur selon un modèle interne.

Le modèle interne est basé sur les composantes suivantes :

- _ un taux de correction de valeur (facteur de risque) exprimé en pourcent et appliqué au volume de chaque classe de ratings concerné
- _ variation annuelle de l'évolution des prix de l'immobilier exprimée en pourcent selon l'indice des prix de transaction sur les PPE et villas délivré par la société Wüest & Partner SA
- _ variation annuelle du produit intérieur brut du canton de Fribourg exprimé en pourcent selon les données du service des Statistiques du canton de Fribourg (SStat).

Toutes les créances sur les banques, sur la clientèle, ainsi qu'envers les collectivités de droit public, de même que les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance, comptabilisées au bilan ou enregistrées hors-bilan, sont prises en compte.

Les facteurs de risque sont valables pour toute la période comptable en cours. Ils sont revus annuellement par le Team RMCO et adaptés si nécessaires. Les variations annuelles des composantes du modèle interne sont prises en compte dans l'analyse.

Les changements des facteurs de risque utilisés pour la détermination des corrections de valeurs pour risques inhérents de défaillance sont mentionnés, le cas échéant, dans la présente annexe aux comptes annuels, respectivement dans l'annexe aux comptes semestriels.

Depuis 2015, les taux de correction appliqués à chaque classe de rating sont inchangés. En effet, les éléments pris en compte dans leur revue annuelle n'ont pas occasionné d'adaptation.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont constituées, utilisées ou dissoutes par l'intermédiaire du poste « variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts », respectivement par « variations des provisions et autres corrections de valeur » pour les positions hors-bilan. L'utilisation de la correction de valeur pour risques inhérents de défaillance peut intervenir en cas de perte soudaine et importante sur une position non compromise. La reconstitution du montant utilisé s'effectue dans un délai maximum de cinq ans, en conformité de l'article 25 al. 7 de l'OEPC.

Cette durée de reconstitution sera également appliquée en cas d'utilisation de la correction de valeur pour risques inhérents à des fins de constitution de corrections de valeur individuelles sur créances compromises.

Tout découvert y relatif, soit la différence entre le montant de correction effectivement constitué et le montant calculatoire selon la méthode interne, fait l'objet le cas échéant d'une mention dans le rapport de gestion selon l'article 25 al. 8 de l'OEPC.

Au 31 décembre 2021, le besoin en corrections de valeur pour risques inhérents est entièrement couvert.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par la banque. Le risque de liquidités est également rattaché à cette catégorie de risques.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque. Pour les positions variables (prêt hypothécaire à taux variable, épargne et compte à vue), des modèles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux des clients en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe des taux du marché, ainsi que les changements du comportement des clients qui en découlent, sont à l'origine du risque de taux d'intérêt. Ces variations affectent directement les produits d'intérêts ainsi que la valeur actualisée des fonds propres de la banque.

La banque, par son Comité ALM « Asset and Liability Management », surveille différents indicateurs par rapport au risque de taux au bilan :

Indicateurs statiques. La banque calcule mensuellement la durée des fonds propres ainsi que la sensibilité de la valeur des fonds propres à un choc de taux.

Indicateurs dynamiques. La banque établit trimestriellement des scénarios de taux et de marche des affaires combinés à une stratégie de refinancement/couverture. Ces simulations dynamiques tiennent compte du comportement de la clientèle en fonction des scénarios de taux et permettent de simuler la marge d'intérêt, la durée des fonds propres ainsi que la valeur économique des fonds propres sur différentes périodes.

Afin de mesurer, évaluer, limiter et gérer ce risque, une politique de gestion et de suivi a été mise en place par le Comité ALM. Les limites stratégiques sont approuvées annuellement par le conseil d'administration.

La banque utilise des instruments financiers dérivés (IRS) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (Asset and Liability Management), principalement pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture « micro hedges » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ». Des tests d'efficacité de couverture sont réalisés. Aucune absence d'efficacité n'est observée au 31 décembre 2021. La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par le RMCO.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités correspond à l'éventualité pour la banque de ne pas disposer de moyens suffisants pour pouvoir faire face à ses engagements en tout temps et de manière continue.

La banque surveille son exposition au risque de liquidités en produisant des échéanciers des encours au bilan et en calculant des ratios de structure du bilan. Elle élabore également des scénarios de stress et effectue à cet effet des simulations dynamiques de la structure future du bilan. La banque anticipe ainsi, à l'aide d'indicateurs avancés, la survenance et les incidences de crises potentielles et elle a établi un plan de mesures à cet effet. Ces simulations permettent notamment à la banque de définir son programme de refinancement sur le marché des capitaux.

Elle respecte ainsi les exigences quantitatives et qualitatives de la circulaire FINMA 2015/2.

La gestion opérationnelle des risques de liquidités est assurée par le RMCO.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Les autres risques de marché, dont le risque de change et le risque de cours des valeurs, font l'objet d'un suivi permanent dans le cadre des limites fixées. La majorité des opérations traitées par la banque résulte des transactions de la clientèle. En principe ces opérations sont reportées sur le marché afin de couvrir les risques de pertes. Le risque résiduel de change sur les positions en devises est ainsi limité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques que la banque ne contracte pas activement. Ils résultent d'un traitement erroné d'opérations, du non-respect de standards ou de règles, ou encore d'instructions lacunaires.

Les risques opérationnels englobent le risque de non-conformité dans le sens d'un manquement aux normes, aux règles, ainsi qu'aux prescriptions légales et réglementaires. Cette définition inclut également les risques juridiques, de compliance et de réputation. Enfin, d'autres risques opérationnels sont issus de facteurs exogènes non influençables par la banque.

L'identification et la gestion de ces risques sont importantes pour éviter des pertes conséquentes, ainsi que pour maintenir la réputation de la banque. Les risques opérationnels sont limités par une organisation adéquate, ainsi que par la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) adapté et efficace qui respecte, dans la mesure du possible, le principe de la séparation des fonctions. Ainsi la banque s'assure être en permanence en conformité avec les exigences réglementaires et les devoirs de diligence incombant aux intermédiaires financiers. Ceci se concrétise notamment par le suivi permanent des évolutions prudentielles et légales de l'autorité de surveillance et du législateur. Les règlements, les directives et les instructions internes de la banque règlent l'organisation interne, les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des différentes procédures. Ils sont régulièrement mis à jour pour répondre aux exigences.

Le SCI de la BCF est soutenu par une solution informatique intégrée permettant d'inventorier et d'évaluer les risques, ainsi que de suivre la qualité des contrôles effectués. Un reporting trimestriel quantitatif et qualitatif est établi et remis aux organes de la banque.

Les incidents avérés et les pertes y relatives sont annoncés et inventoriés dans le but d'améliorer le dispositif de contrôle de ces risques.

De plus, un plan de continuité des activités (Business Continuity Management / BCM) a été mis en place afin de pouvoir assurer le fonctionnement des opérations essentielles de la banque lors de la survenance d'un événement important de risque opérationnel interne ou externe.

PROTECTION DES DONNÉES

Le traitement des données de la clientèle et la sécurité y relative sont appréhendés dans le respect strict de la législation en matière de protection des données et de la circulaire FINMA 2008/3 « Risques opérationnels – banques ». Une gouvernance, ainsi que des mesures techniques, organisationnelles et infrastructurelles ont été mises en place dans le but d'assurer une sécurité optimale des CID (Client Identifying Data), ces mesures étant actives 24h/24 et 7j/7. De plus, les collaborateurs traitant des CID sont régulièrement sensibilisés à l'importance du respect des normes et mesures, par le biais de campagnes de sensibilisation et de formation, lesquelles sont également adressées aux clients intéressés. S'agissant plus particulièrement de la cybersécurité, l'efficacité du dispositif est régulièrement réévalué et sa résistance aux cyberattaques testée. Par ailleurs, la banque s'appuie sur des sources d'information spécialisées dont MELANI et Switch-CERT. Elle surveille en particulier, en collaboration avec ses prestataires, les catégories de cyberattaques suivantes : attaque par maliciels, cyber-espionnage, cybercriminalité sophistiquée, attaque par déni de service (DoS ou DDoS), ingénierie sociale ou accès non autorisé. Pour chaque catégorie de menaces, des mesures ont été définies pour identifier les menaces spécifiques à la banque, protéger les actifs critiques, détecter les cyberattaques et y répondre. Une gouvernance en cas de crise ainsi que des exercices y relatifs complètent les mesures de protection mises en place de manière à pouvoir assurer raisonnablement le maintien des activités de la banque en cas d'attaque.

MÉTHODES DE QUANTIFICATION

Dans le cadre du calcul des fonds propres nécessaires, les méthodes de quantification suivantes sont utilisées :

Risques de crédit : SA-BIZ

Risques de marché : approche de minimis

Risques opérationnels : approche de l'indicateur de base (BIA)

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	0	57'275
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	0	35'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension		
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	57'649
- dont titres remis à un tiers en garantie	0	35'004
- dont titres aliénés		

*Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	NATURE DES COUVERTURES			TOTAL
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	447'334	1'050'099	1'627'498	3'124'931
Créances hypothécaires	17'795'007		6'145	17'801'152
- immeubles d'habitations	14'133'740			14'133'740
- immeubles de bureaux et commerciaux	1'140'709			1'140'709
- immeubles artisanaux et industriels	1'142'513			1'142'513
- autres	1'378'044			1'378'044
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	18'242'340	1'050'099	1'633'643	20'926'083
Année précédente	17'618'020	1'185'151	1'600'381	20'403'552
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	18'148'758	985'631	1'616'750	20'751'139
Année précédente	17'518'739	1'129'517	1'584'723	20'232'979
Hors bilan				
Engagements conditionnels	13'728	13'079	166'738	193'545
Engagements irrévocables			328'470	328'470
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			48'552	48'552
Crédits par engagements				
Total du hors bilan				
Année de référence	13'728	13'079	543'761	570'567
Année précédente	16'871	10'509	537'475	564'855

CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS*	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
Année de référence	322'854	241'684	81'170	85'496
Année précédente	376'166	301'783	74'383	78'602

*Dette / valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux est pris en compte.

La BCF détermine les corrections de valeur individuelles sur la base des limites de crédit accordées, sur l'ensemble des positions des clients concernés et des intérêts compromis.

Dès lors, les corrections de valeur individuelles excèdent le montant net des prêts compromis.

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Actifs		
Opérations de négoce	2'002	2'020
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire		
- dont cotés		
Titres de participation	244	240
Métaux précieux et matières premières	716	847
Autres actifs du négoce	1'043	933
Total des actifs	2'002	2'020
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		
- dont titres admis en pension selon prescriptions en matière de liquidités		

Aucune opération passive au 31 décembre 2021.





Nathalie Bovet - Biologiste

A 10h30 tous les jours, Nathalie Bovet, biologiste au Papiliorama, vit un moment privilégié en compagnie du public souvent nombreux malgré l'heure relativement matinale : le lâcher des papillons qui ont éclos et sont désormais prêts à rejoindre les quelque 1'200 à 1'500 lépidoptères sous l'immense coupole du Papiliorama. Certains reviendront vers elle durant leur courte vie, attirés peut-être par son odeur ou la couleur de son t-shirt. Déterminer les chrysalides livrées, répondre aux questions du public, enrichir l'encyclopédie pour compléter les informations destinées aux visiteurs, ces activités font toute la diversité et l'attrait du travail de Nathalie Bovet. Sans parler de l'étude du comportement parfois surprenant de papillons tombant littéralement amoureux de certains visiteurs...

PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS
Instruments de taux						
- swaps				8'161	97'462	3'195'000
Devises / métaux précieux						
- contrats à terme	1'820	1'748	79'638			
Titres de participation / indices						
- options (exchange traded)						
Total avant prise en compte des contrats de netting :						
Année de référence	1'820	1'748	79'638	8'161	97'462	3'195'000
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation				8'161	97'462	3'195'000
Année précédente	588	471	71'564	5'026	143'782	2'616'000
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation				5'026	143'782	2'616'000

Total après prise en compte des contrats de netting :	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)
Année de référence	9'982	99'210
Année précédente	5'614	144'252

Répartition selon les contreparties :

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		8'286	1'696

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Titres de créance	1'211'797	1'171'274	1'243'927	1'226'848
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1'211'797	1'171'274	1'243'927	1'226'848
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	131'528	131'429	153'306	151'203
dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)				
Métaux précieux	780	780	8'820	8'868
Immeubles	26'009	18'859	26'009	18'859
Total	1'370'114	1'322'342	1'432'063	1'405'778
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	1'006'211	1'007'735		

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MEILLEURE QUALITÉ	HAUTE QUALITÉ	QUALITÉ MOYENNE	SPÉCULATIF	EN DÉFAUT	SANS NOTATION
Titres de créance :						
Valeur comptable	1'055'132	64'229	92'436			

PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR (MISE EN ÉQUIVALENCE)	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE						VALEUR DE MARCHÉ
				CHANGEMENTS D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	ADAPTATIONS DE VALEUR EN CAS DE MISE EN ÉQUIVALENCE / REPRISES D'AMORTISSEMENTS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	
Autres participations :										
- avec valeur boursière	2'490	0	2'490						2'490	3'077
- sans valeur boursière	62'034	-17'673	44'361		3'737		-300		47'798	
Total des participations	64'524	-17'673	46'851		3'737		-300		50'288	3'077

INDICATIONS DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL (EN 1'000)	PART AU CAPITAL (EN %)	PART AUX VOIX (EN %)	DÉTENTION DIRECTE (EN %)	DÉTENTION INDIRECTE (EN %)
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	1'000	28,0	28,0	28,0	0
Capital Risque Fribourg SA, Fribourg	Société d'investissement	12'000	31,6	31,6	31,6	0
Theseus BAZG SA, Fribourg	Promotion immobilière	100	41,6	41,6	41,6	0
Evoog SA, Fribourg	Logiciels informatiques	198	49,5	49,5	49,5	0
BCF SICAV, Fribourg	Fonds immobiliers	500	100,0	100,0	100,0	0

La BCF n'établit pas de comptes consolidés, les exigences en la matière n'étant pas remplies.

La valeur théorique des participations dans lesquelles la banque pourrait néanmoins exercer une influence importante, selon la méthode de mise en équivalence, sur la base de l'exercice précédent, s'élève à 38,677 millions de francs (38,321 millions de francs l'année précédente). La différence de valeur de 0,356 million de francs impacterait ainsi positivement le résultat de la banque.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non matérielle, sont valorisées à 1 franc au bilan.

PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE					VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
				CHANGE- MENTS D'AFFECTA- TION	INVESTISSE- MENTS	DÉSINVESTIS- SEMENTS	AMORTISSEMENTS	REPRISES	
Immeubles à l'usage de la banque	168'253	-113'430	54'823		2'027		-1'863		54'987
Autres immeubles	12'666	-9'781	2'884		10		-42		2'852
Software acquis séparément ou développés à l'interne	19'157	-12'011	7'145		6'370		-7'189		6'327
Autres immobilisations corporelles	9'475	-5'417	4'058		2'191		-1'588		4'661
Total des immobilisations corporelles	209'551	-140'640	68'910		10'599		-10'682		68'827

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes de compensation	89'228	138'638		
Comptes d'ordre	2'248	4'400	3'073	4'457
Coupons, obligations échus non encaissés			428	102
Impôts indirects	2'318	2'319	2'002	1'929
Total	93'794	145'358	5'503	6'487





Isabelle Badan - Eleveuse de races ProSpecieRara

De belles poules appenzelloises huppées – dont la coiffe ressemble à celles du costume traditionnel appenzellois – traversent la cour, suivies par des poules « suisses » sans crête pour supporter le froid, des canards de Poméranie et des oies aux yeux bleus. Une vingtaine de volailles de type ProSpecieRara se partagent ainsi la propriété, située à l'écart d'autres habitations, de Isabelle Badan à Magnedens. Eleveuse autodidacte, membre de l'AEVM (Association des éleveurs de volailles menacées), elle a à cœur de sauvegarder des races rares ou menacées de volailles, pour encourager la diversité dans l'agriculture. Consciente que ses « poulettes » ont une rentabilité économique limitée, Isabelle Badan trouve néanmoins à chaque race une utilité, que ce soit pour le nettoyage du verger, la chasse aux limaces ou la tonte d'un pré.

INDICATIONS DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS*

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEURS COMPTABLES	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
Actifs nantis / cédés		
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	56'030	0
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	5'598'477	4'082'000
Créances Covid-19 mises en gage pour le refinancement auprès de la BNS (FRC)	248'532	230'000
Autres actifs nantis auprès de contreparties pour appels de marge sur produits financiers dérivés	108'907	91'060

* Sans les opérations de financement de titres (voir répartition séparée des opérations y relatives en page 69).

INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	48'978	27'671
Obligations de caisse BCF	3'000	3'000
Total des engagements	51'978	30'671

INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE			ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance					7'022	7'022	6'772

L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2020 par la Caisse de prévoyance.
 Au 31.12.2020, le taux de couverture de la Caisse de prévoyance est supérieur à 100%.
 D'autres renseignements sont indiqués en page 64 dans la rubrique « Engagements de prévoyance ».

EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ANNÉE D'ÉMISSION	TAUX D'INTÉRÊT EN %	REMBOURSEMENT	VALEUR NOMINALE
2012	1,125	01.02.2022	200'000
2013	1,125	28.03.2023	200'000
2014	1,250	03.06.2024	150'000
2015	0,550	03.02.2025	350'000
2018	0,200	20.02.2026	200'000
2017	0,300	17.02.2027	200'000
2015	0,600	09.04.2027	150'000
2012	1,450	07.06.2027	175'000
2019	0,500	23.02.2028	260'000
2019	0,250	24.05.2029	200'000
2020	0,000	26.02.2030	200'000
2020	0,140	12.06.2030	165'000
2021	0,000	05.02.2031	240'000
2019	0,100	01.11.2044	255'000
Total année de référence			2'945'000
Total année précédente			3'005'000

Aucun emprunt obligataire BCF n'est subordonné ni dénonçable par anticipation.

PRÊTS DES CENTRALES DE LETTRES DE GAGE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Total année de référence	4'082'000
Total année précédente	3'740'000

PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX, AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSIFICATIONS	DIFFÉRENCES DE CHANGE	INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOUVREMENTS	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
Provision pour risque de défaillance	5'103					1'979	-4'314	2'768
Provisions pour autres risques d'exploitation	100							100
Autres provisions	4'638	-218					-150	4'270
Total des provisions	9'841	-218				1'979	-4'464	7'138
Réserves pour risques bancaires généraux	621'000					21'000		642'000
Corrections de valeur pour risque de défaillance et risque pays	170'573	-6'004				12'898	-641	176'826
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	78'602	-6'004				12'898		85'496
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances non compromises	91'971						-641	91'329

PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Capital de dotation	70'000	70'000

Le capital de dotation est entièrement mis à disposition par le canton de Fribourg, en vertu de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Participants qualifiés *	25'000		713'217	499'452
Sociétés liées *	134'783	97'373	105'182	107'275
Affaires d'organes **	24'541	21'737	10'734	10'437
Autres parties liées *			51'978	30'671

* Les transactions sont conclues aux conditions valables pour la clientèle.

** Les transactions effectuées d'une part avec les membres du conseil d'administration et d'autre part avec les membres de la direction générale, sont conclues aux conditions valables pour la clientèle, respectivement à celles en vigueur pour l'ensemble du personnel de la banque.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	À VUE	DÉNONÇABLE	ÉCHU					TOTAL
			D'ICI 3 MOIS	ENTRE 3 ET 12 MOIS	ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	IMMOBILISÉ	
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	4'651'652							4'651'652
Créances sur les banques	334'594		622'775	46'245				1'003'614
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	2'141	595'687	352'640	307'611	909'375	879'292		3'046'746
Créances hypothécaires	3'262	826'513	1'182'772	1'994'825	7'586'769	6'110'252		17'704'392
Opérations de négoce	2'002							2'002
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9'982							9'982
Immobilisations financières	204'995		21'992	72'440	511'015	533'662	26'009	1'370'114
Total	Année de référence	1'422'200	2'180'179	2'421'121	9'007'159	7'523'206	26'009	27'788'502
	Année précédente	1'465'083	1'894'140	2'201'957	8'701'248	7'758'924	18'859	26'420'362
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	55'911	230'000	100'000	5'000	802'000	474'000		1'666'911
Engagements résultant d'opérations de financement de titres								
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5'393'394	8'068'148	80'450	477'682	1'482'550	1'027'247		16'529'472
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	99'210							99'210
Obligations de caisse			7'696	29'377	164'584	97'569		299'226
Emprunts et prêts des lettres de gage			291'000	351'000	2'065'000	4'320'000		7'027'000
Total	Année de référence	8'298'148	479'146	863'059	4'514'134	5'918'816		25'621'819
	Année précédente	8'024'778	539'951	674'574	4'222'577	5'545'868		24'390'758

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Engagements de couverture de crédit	441	639
Garanties de soumissions	193'104	186'909
Total des engagements conditionnels	193'545	187'548

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	207	31'360

RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Opérations sur titres / résultat réalisé et non réalisé	126	-402
Devises et change	9'433	8'468
Métaux précieux	148	289
Répartition du résultat des opérations de négoce	9'708	8'356

INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
INTÉRÊTS NÉGATIFS		
Intérêts négatifs sur opérations actives (réduction des produits d'intérêts)	-6'426	-2'187
Intérêts négatifs sur opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	4'553	7'488

RÉPARTITION DES CHARGES DU PERSONNEL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Appointements	48'481	47'473
Prestations sociales	11'779	11'574
Autres charges du personnel	2'184	2'055
Total des charges du personnel	62'443	61'102

RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Coûts des locaux	4'951	5'012
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	19'566	20'349
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	172	187
Honoraires des sociétés d'audit	377	398
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	375	397
- dont pour d'autres prestations de services	2	1
Autres charges d'exploitation	13'797	14'623
Total autres charges d'exploitation	38'863	40'569

COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, AINSI QUE DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Réévaluation des participations à la valeur d'acquisition	0	278
Produits extraordinaires	0	278

PRÉSENTATION DES IMPÔTS ET DES VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Impôts au canton, aux communes et paroisses	7'263	7'943
Indemnité pour la garantie de l'État	44'000	43'000
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000
Versement extraordinaire à l'État	0	8'000
Total des versements	62'263	69'943
Taux moyen pondéré*	38,12%	43,17%
DÉTAIL DU PAIEMENT DES IMPÔTS		
Impôts au canton	4'134	4'353
Impôts aux communes	2'800	3'266
Impôts aux paroisses	329	324
Total des impôts payés	7'263	7'943
Taux moyen pondéré*	4,45%	4,90%

* Taux calculés sur la base du résultat opérationnel





Daniel Bonzon - Maréchal-ferrant

La corne d'un sabot poussant à la vitesse impressionnante de 2 cm par mois, Daniel Bonzon, maréchal-ferrant itinérant, prend soin toutes les 6 à 8 semaines de chevaux de la région en leur administrant une pédicure de première qualité. Oter l'ancien fer, supprimer la corne excédentaire, remettre le sabot d'aplomb, donner la forme voulue au fer en utilisant son four à gaz, meuler et brocher le fer sur le sabot. Menée avec l'expérience d'un maréchal-ferrant chevronné et passionné, l'opération, multipliée par 4 pieds, prend moins de deux heures. Et l'animal, habitué à la manière calme et expérimentée de Daniel Bonzon, peut alors retourner à sa vie de cheval – jusqu'à la prochaine séance de pédicure.



Ernst & Young SA
Place de Pont-Rouge, 1
Case postale 1575
1211 Genève 26

Téléphone: +41 58 286 56 56
Téléfax: +41 58 286 56 57
www.ey.com/ch

Au Grand Conseil du canton de Fribourg
de la Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg

Genève, le 23 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 54 à 87) de la Banque Cantonale de Fribourg, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe aux états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à l'image fidèle, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les prescriptions comptables applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Risque

Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque : les avances à la clientèle se montent à CHF 20,8 milliards au 31 décembre 2021, en augmentation de CHF 518 millions ou 2,6% par rapport au 31 décembre 2020, et représentent 74% du total du bilan de la Banque.

Leur évaluation repose sur un système de contrôle interne mis en place par la Banque pour la limitation et la gestion des risques de crédits. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie qui permet une évaluation du risque de solvabilité sur une échelle de 1 à 12 (1 représentant la meilleure catégorie de solvabilité et 12 la moins bonne).

Par la suite, chaque créance est soumise à un réexamen interne périodique selon une fréquence définie dans le manuel des crédits. C'est sur la base de ces ratings que sont identifiées les créances en souffrance et compromises qui font l'objet d'une procédure spécifique.

L'identification des risques et l'évaluation des corrections de valeurs correspondants reposent ainsi sur des ratings et des analyses qui impliquent une part de jugement significative de la part de la Direction générale. Compte tenu du volume de crédits octroyés, l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées en page 66 et suivantes de l'annexe aux comptes annuels.

Les montants des corrections de valeur sont présentés en page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et à tester les contrôles clés relatifs à l'octroi (respect des directives internes ainsi que des compétences de validation), la comptabilisation, la libération, et le suivi des crédits ainsi que la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des corrections de valeurs.

Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- ▶ vérifier, sur la base d'un échantillon de créances en souffrance, leur traitement correct et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes ;
- ▶ vérifier les traitements corrects et comptabilisation des intérêts sur créances compromises ;
- ▶ vérifier, sur la base d'un échantillon de créances compromises, leur traitement correct et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes.

Enfin, nous avons vérifié le respect des normes comptables applicables aux banques en matière d'évaluation et de présentation des avances sur la clientèle et des créances hypothécaires dans les états financiers.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve en ce qui concerne l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Evaluation du risque latent de défaillance

Risque

L'évaluation du risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des corrections de valeurs individuels, est également considérée comme un élément clé de l'audit financier en raison de l'impact potentiel sur le résultat ainsi que par la marge d'appréciation dans la définition de la méthode à appliquer.

Le calcul correspond à un provisionnement sur un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating, sur lequel un taux de perte individuel est fixé. Les taux actuels sont justifiés par la Banque par la prise en compte de l'évolution de son portefeuille de crédits, du volume des nouveaux crédits accordés, de l'évolution du marché immobilier et son analyse du risque.

Les montants de ces corrections de valeurs font l'objet d'une procédure interne présentée en page 67 et les montants sont présentés à la page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Didier Müller
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Nos procédures d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- ▶ vérification de la détermination du montant des corrections de valeurs pour risque latent ;
- ▶ revue des taux de perte appliqués aux classes de rating et des hypothèses sous-jacentes.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve en ce qui concerne l'évaluation du risque latent de défaillance.



Matthieu Siffert
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

FONDS PROPRES ET LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2021	30.06.2021	31.12.2020
Fonds propres pris en compte (CHF)			
1 Fonds propres de base durs (CET1)	2'251'504	2'150'415	2'150'415
2 Fonds propres de base (T1)	2'251'504	2'150'415	2'150'415
3 Fonds propres totaux	2'254'272	2'153'117	2'150'415
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)			
4 RWA	12'225'400	12'164'993	12'065'818
4a Exigences minimales de fonds propres (CHF)	978'032	973'199	965'265
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)			
5 Ratio CET1 (%)	18,42%	17,68%	17,82%
6 Ratio de fonds propres de base (%)	18,42%	17,68%	17,82%
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	18,44%	17,70%	17,82%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%)	2,50%	2,50%	2,50%
9 Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,00%	0,00%	0,00%
10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,00%	0,00%	0,00%
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50%	2,50%	2,50%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,44%	9,70%	9,82%

CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2021	30.06.2021	31.12.2020
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)			
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4,00%	4,00%	4,00%
12b Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,00%	0,00%	0,00%
12c Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,80%	7,80%	7,80%
12d Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,60%	9,60%	9,60%
12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,00%	12,00%	12,00%
Ratio de levier Bâle III			
13 Engagement global (CHF)	28'434'741	27'987'451	23'175'852
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,92%	7,68%	9,28%
Ratio de liquidités (LCR)			
15 Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	5'780'595	5'320'595	4'425'307
16 Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2'730'489	2'554'967	2'659'820
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	212%	208%	166%
Ratio de financement (NSFR)			
18 Refinancement disponible stable (en CHF)	23'887'477	N/A	N/A
19 Refinancement stable nécessaire (en CHF)	17'423'145	N/A	N/A
20 Ratio de financement, NSFR (en %)	137%	N/A	N/A

APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE (RWA)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	RWA 31.12.2021	RWA 30.06.2021	FONDS PROPRES MINIMAUX 31.12.2021
1 Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie)	11'566'083	11'508'685	925'287
2 Dont déterminé par l'approche standard (AS)	11'566'083	11'508'685	925'287
6 Risque de crédit de contrepartie CCR	5'952	6'426	476
7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	5'952	6'426	476
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	9'547	11'039	764
13 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche mandate-based	89'675	89'577	7'174
14 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche fallback	3'044	2'834	244
20 Risque de marché	7'503	6'628	600
21 Dont déterminé selon l'approche standard	7'503	6'628	600
24 Risque opérationnel	543'597	539'804	43'488
27 Total	12'225'400	12'164'993	978'032

TABLEAU – STATISTIQUES

APERÇU DE QUELQUES POSTES DU BILAN ET DES RÉSULTATS ANNUELS DE 2011 À 2021 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE SOUS FORME D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS	AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE	OBLIGATIONS DE CAISSE	CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE	VERSEMENT À L'ÉTAT DE FRIBOURG	VERSEMENT AUX COMMUNES ET PAROISSES	TOTAL DU BILAN
2011	4'992'539	5'142'949	323'825	2'611'584	9'968'452	107'565	675'000	41'000	9'440	14'425'019
2012	5'726'338	5'503'588	286'291	2'901'558	11'070'394	113'346	753'000	45'100	8'890	16'271'192
2013	5'899'583	5'502'905	237'379	3'123'945	12'182'783	118'884	831'000	48'900	8'605	17'664'901
2014	6'017'496	5'584'111	230'746	3'153'753	12'801'440	120'172	911'000	53'000	8'800	18'790'108
2015	6'048'407	6'165'552	248'410	3'068'517	13'433'871	122'690	988'000	55'000	9'000	20'623'237
2016	6'193'006	6'203'723	231'070	3'000'335	14'123'667	123'687	1'066'000	55'800	9'250	21'560'833
2017	6'487'431	6'489'395	213'147	2'912'767	14'666'367	126'365	1'144'000	57'224	9'533	21'996'450
2018	6'868'944	6'944'332	224'576	3'081'746	15'427'864	128'765	1'224'000	58'990	9'964	22'926'714
2019	7'313'619	6'866'847	264'550	3'121'864	16'242'304	131'611	1'305'000	60'033	10'034	24'639'422
2020	8'074'448	7'576'730	295'970	3'187'449	17'045'531	133'344	1'388'000	66'353	3'590	26'714'326
2021	8'367'783	8'161'689	299'226	3'046'747	17'704'392	135'089	1'459'000	59'134	3'129	28'034'820



 **Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch